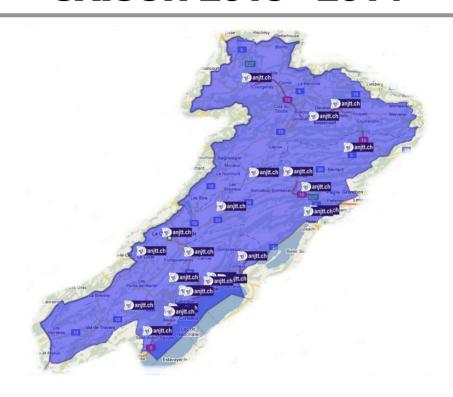
ANNUAIRE OFFICIEL SAISON 2013 - 2014





Association Neuchâteloise et Jurassienne de Tennis de Table (Affiliée à Swiss Table Tennis)



A qui s'adresser?

Envoi des feuilles de match des liques 1 – 4, séries d'âges, dames

Werner Bammerlin, Rue du Cudeau-du-haut 22, 2035 Corcelles, P 032/730 31 31, E-mail : werner.bammerlin@anitt.ch

Envoi des feuilles de match pour la coupe ANJTT

Jacqueline Clémençon, Sous Chaux 18, 2740
Moutier,
P 032/493 39 94, Fax 032 493 67 25, E-mail:
jacqueline.clemencon@anjtt.ch

Demande et renouvellement des passeports et transferts

Werner Bammerlin, Rue du Cudeau-du-haut 22, 2035 Corcelles, P 032/730 31 31, E-mail : werner.bammerlin@anjtt.ch

<u>Déplacements de matchs de championnat (hors des délais) par</u> exemple en cas de collision avec la Coupe ANJTT ou STT :

Alain Koenig, Chalière 31, 2740 Moutier, P 032/493 35 83, E-mail: alain.koenig@anitt.ch

Les motifs valables sont mentionnés dans les articles 22.2.1, 50.7.1 du RS STT et 3.3.1-4, 6.2.7 du RS ANJTT.

Toutes les demandes doivent être adressées par écrit au responsable du championnat qui lui seul décidera d'un éventuel déplacement

T	ABLE DES MATIERES		Page
0	Table des matières Mot du Président *** Adresses des clubs *** Comité régional		1 3 4 6
0 0 0 0	Responsables convocations	: LNC Hommes + Ligue 1 Dames 040 / 050 + 1 ère ligue 2 ème ligue 3 ème ligue, groupe 1 + 2 3 ème ligue, groupe 3 + 4 4 ème ligue	10 12 14 16 18 20
0 0 0 0	Composition d'équipes :	LNC Hommes + Ligue 1 Dames 040 / 050 + 1 êre 2 ême ligue 3 ême ligue, groupe 1 + 2 3 ême ligue, groupe 3 + 4 4 ême ligue	11 13 15 17 19 21
	Calendrier:	LNC Ligue 1 Dames 040/050 1ère ligue 2ème ligue, groupe 1 2ème ligue, groupe 2 3ème ligue, groupe 1 3ème ligue, groupe 3 3ème ligue, groupe 3 4ème ligue, groupe 4 4ème ligue, groupe 1 4ème ligue, groupe 2	22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33
0	Jeunesse : Coupe ANJTT :	Calendrier Responsables convocations Equipes + directives	35 36 38
0 0	Statuts ANJTT Règlement Sportif ANJTT Règlement Financier ANJTT Le calendrier de la saison		40 45 52 56

Notes



L'ANJTT fait mieux que se maintenir en tant qu'association régionale de STT :

Fondée en 1934, l'ANJTT a toujours fait activement partie de notre fédération nationale. Avec le recul qui est désormais le mien, je me rends cependant compte combien il est important que les forces régionales restent actives, soudées et motivées. Notre Directoire a failli perdre son responsable technique, mais Christophe a finalement choisi la « voix de la raison » en rempilant pour plusieurs années ;-), tandis que la démission de Stevan (sincères remerciements à lui pour son excellent travail du-

rant toutes ces années) comme responsable des finances est fort heureusement compensée par la candidature de Benjamin Spring que vous voudrez bien confirmer lors de notre prochaine AGDa et à qui nous souhaitons d'ores et déjà la plus cordiale bienvenue. Concernant le sport d'élite, notre centre d'entraînement est mené de main de maître par Christian, qui organise avec ses acolytes au mieux le cadre ANJTT et le cadre C, malgré les récents ajustements financiers drastiques de STT. Notre site internet est toujours aussi bien géré par Gérard, qui chapeaute par ailleurs bon nombre d'activités liées aux écoliers de nos régions. Du côté de notre administration sportive, Werner a parfaitement repris le flambeau des mains de Jacqueline, sur qui nous pouvons encore compter pour l'organisation de la coupe ANJTT. Bref, c'est cette équipe de bénévoles, aidée par nos précieux responsables de domaine, qui fait tourner l'ANJTT et force mon/notre admiration à une époque où les cotisations faîtières ne cessent d'augmenter... Longue vie à l'ANJTT, dont nous comptons bien fêter les 100 ans en 2034 !

Pierre-Yves Baumann, Président ANJTT

Adresses des lieux de compétitions des clubs de l'ANJTT

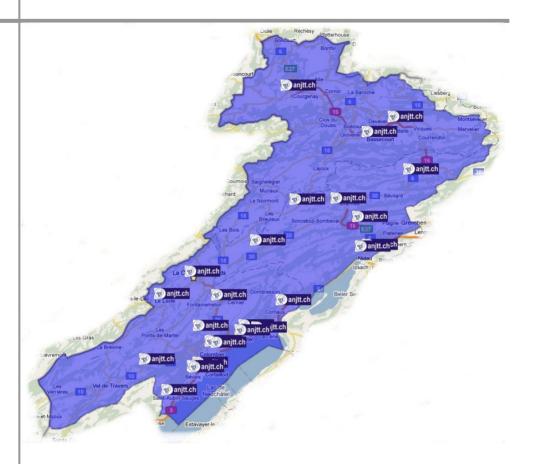
(Carte de l'ANJTT dans Google Maps : http://goo.gl/maps/abmJ1

Bienne	bienne@anjtt.ch		I
District Control of the Control of t	Halle de gymnastique Sahligut	Beaulieu 2 (Chemin de)	2504 Bienne
Centre Portuguais	centre-portuguais@anitt.ch	Doddinos 2 (Orientini do)	200 1 21011110
	Centro Portugues	Falaises 21 (Route des)	2000 Neuchâtel
Cernier	cernier@anjtt.ch		
	Fondation Les Perce-Neige	Chemin Mon-Loisir 23e	2208 Les Hauts-Geneveys
Coffrane	coffrane@anitt.ch		,
	Collège Primaire	Collège 31 (Rue du) /2	2207 Coffrane
Cortaillod	cortaillod@anjtt.ch		
L1	Halle de gymnastique du collège	Coteaux 1 (Rue des) /3	2016 Cortaillod
L2	Salle de Cortagora	Draizes 23 (Chemin des) /*3	2016 Cortaillod
Côte Peseux	cote-peseux@anjtt.ch	,	
L1	Salle des Spectacles	Ernest-Roulet 4 (Rue)	2034 Peseux
L2	Collège des Coteaux	Lac 3 (Rue du)	2034 Peseux
L3	Local Suchard	Usines [33] (Rue des)	2000 Neuchâtel
Courfaivre	courfaivre@anjtt.ch		
	Centre Sportif	Bruye [4] (Chemin du)	2853 Courfaivre
Delémont	delemont@anjtt.ch		
L1	Centre Sportif de la Blancherie	Blancherie 4 (Rue de la)	2800 Delémont
L2	Centre Sportif de la Blancherie	Blancherie 4 (Rue de la)	2800 Delémont
Gorgier	gorgier@anjtt.ch		
	Bureau Communal, halle de gym	Cour 2 (Rue de la) /*3	2023 Gorgier
La Chaux-de-Fonds	chaux-de-fonds@anjtt.ch		
	Collège Bellevue, halle de gym	Docteur-Kern 14 (Rue du)	2300 La Chaux-de-Fonds
Le Locle	locle@anjtt.ch		
	Collège de Girardet	Girardet [9] (Rue) /*3	2400 Le Locle
Metalor	metalor@anjtt.ch		
L1	Centre sportif des Deux Thielles		2525 Le Landeron
L2	Ecole Primaire (Sous le préau)	Longs[]Champs 10 (Rue des)	2068 Hauterive (NE)
Moutier	moutier@anjtt.ch		
	Halle de Sport, Place Beseran	Piscine 20 (Chemin de la)	2740 Moutier
Néraoui	neraoui@anjtt.ch		
	Salle de gym	Collège 6 (Rue du)	2103 Noiraigue
Nugerol-Le Landeron	nugerol-landeron@anjtt.ch		
	Centre sportif des Deux Thielles		2525 Le Landeron
Omega Bienne	omega@anjtt.ch		
	Bâtiment de Mido	Boujean 9 (Route de)	2502 Bienne
Péry	pery@anjtt.ch		
	Centre Communal, petite halle		2603 Péry
L2	Centre Communal, grande halle		2603 Péry
Philip Morris	philip-morris@anjtt.ch		
	Centre de Loisirs PMP SA	Landions 16 (Chemin des) /*3	2016 Cortaillod
Porrentruy	porrentruy@anjtt.ch		
	Centre Sportif du Banné	Banné 14 (Rue du)	2900 Porrentruy
St-Imier	st-imier@anjtt.ch		
	Halle de Gymnastique	Beau[-]Site [1] (Rue de) /*3	2610 Saint-Imier
Tavannes	tavannes@anjtt.ch		
_	Salle de Gymnastique	Sources [1] (Chemin des) /*1	2710 Tavannes
Tramelan	tramelan@anjtt.ch		
	Halle de Gymnastique - Ouest	Collège 13 (Rue du) /*3	2720 Tramelan

Certains GPS peuvent ne pas tenir compte des informations entre []. Toutes les adresses ont été vérifiées sur les GPS: Sony nav-u NV-U92TW, Nokia N95 (NavTeq), Alpine NVD-V003 (Euro Multi Map'03), Nokia N97 (OVI NavTeq), ainsi que les cartes sur les sites web suivants: Google Maps, Google Maps Mobile, Google Earth, ViaMichelin et OVI Cartes (Nokia). A tester: GPS Garmin et Tom-Tom.

^{/*1=} ok pour Via Michelin /*2= inconnu pour le GPS Alpine /*3= le GPS Alpine ne connais pas le N° sur cette rue Toutes les adresses ont été enregistrées dans Google Maps et sont visibles lors de recherches.

Il n'est plus nécessaire d'utiliser le 'ctt-' ou 'ppc' au début des adresses e-mail des clubs. Toutes les adresses et e-mail ont été contrôlés au mois d'août 2013.







Calendrier et résultats des activités sportives du canton de Neuchâtel Ton sport!

Ton équipe!







ANJTT

Association Neuchâteloise et Jurassienne de Tennis de Table

Site Internet www.anjtt.ch
CCP 25-857-1



Directoire

Président Pierre-Yves Baumann, Fourchaux 8, 2610 St-Imier

P 032 941 21 44, N 076 328 21 44,

E pierre-yves.baumann@anjtt.ch

Resp. Technique Christophe Delestre, Faubourg de l'Hôpital 56, 2000 Neu-

châtel

P 079 635 48 08, E christophe.delestre@anjtt.ch

Resp. Financier Spring Benjamin; Jolimont 38;2525 Le Landeron;

N 079 758 56 70; benjamin.spring@anjtt.ch

Resp. Jeunesse Christian Mignot, Chemin des Pinceleuses 4, 2014 Areuse

P 078 674 89 62, E christian.mignot@anjtt.ch

Resp. Information Gérard Crameri, Nord 183a, 2300 La Chaux-de-Fonds

Vice-président P 032 914 13 12, E gerard.crameri@anjtt.ch

Commission techniques

Chef techniqueChristophe Delestre, (voir directoire)Déplacement de matchesAlain Koenig, Chalière 31, 2740 Moutier(hors délai)P 032 493 35 83, E alain.koenig@anjtt.ch

Coupe ANJTT Jacqueline Clémençon, Sous Chaux 18, 2740 Moutier

P 032 493 39 94, F 032 493 67 25,

E jacqueline.clemencon@anjtt.ch

Tournoi de classement Christophe Delestre (voir Directoire)

Cadre jeunesseChristian Mignot (voir Directoire)Championnat jeunesseChristian Mignot (voir Directoire)Passeports (prêts, transferts)Christophe Delestre (voir Directoire)

Enregistrement des résultats Werner Bammerlin, rue du Cudeau-du-Haut 22, 2035

Corcelles P 032 730 31 31, E werner.bammerlin@anjtt.ch

Arbitres et juges-arbitres Katja Brand, Soleil 30, 2610 St-Imier, P: 032 941 48 66,

Ekatja.brand@anjtt.ch

Coachs et moniteurs J+S Christophe Künzi E christophe.kuenzi@gmail.com



Autres commissions ou organes

Comm. statuts et règlements Pierre-Yves Baumann (voir directoire)

Comm. de recours Alain Koenig, Chalière 31, 2740 Moutier

P 032 493 35 83, E alain.koenig@anjtt.ch

Procès-verbaux vacant

Propagande, Presse, Internet Gérard Crameri (voir directoire)
Feuilles de matches Benjamin Spring (voir directoire)

Championnat suisse des écoliers (School Trophy)

ANJTT Gérard Crameri, (voir directoire)

Neuchâtel Gérard Crameri, (voir directoire)

Jura+Jura bernois Laurent Schaffter, rue Jean-Prévôt 27, 28 Delémonnt

P 032 422 39 64, E lschaffter@bluewin.ch

Présidents d'honneur

M. Eric Dreyer

M. Michel Feuz 2207 Coffrane

M. Raoul Schorpp

M. Michel Voyame 2800 Delémont M. Patrick Brisset 2915 Bure

Membres d'honneur

M. Maurice Brandt

M. René Cavalleri

M. Ernest Christen

M. Raymond Frossard 2074 Marin
M. Martial Landry 2000 Neuchâtel

M. Victor Lawson 2300 La Chaux-de-Fonds

M. Ernest Luginbühl

M. Remo Paris
 M. Charles Rappo
 M. Fernand Veillard
 2000 Neuchâtel
 2000 Neuchâtel

Prix ANJTT

Michel Clémençon	CTT Moutier	1992
Etienne Schneider	CTT Hôpital	1993
Thorsten Geissler	CTT Le Landeron	1994
Sreten Mikic	CTT Eclair	1995
Jacqueline Clémençon	2740 Moutier	1996
Remo Paris	CTT La Côte Peseux	1997
Michel Feuz	CTT Coffrane	1997
Pierre Daenzer	CTT ENSA	1998
Bernard Senn	2400 Le Locle	2000
Michel Voyame	CTT Delémont	2001
Daniel Chételat	CTT Delémont	2002
Albert Ronchi	CTT Cortaillod	2003
Patrick Schlüter	CTT Le Locle	2004
Jean-François Tranquille	CTT La Chaux-de-Fonds	2005
Alain Koenig	CTT Moutier	2006
José Nyddeger	CTT Ensa	2007
Theo Schneider	PPC Tramelan	2008

Insignes d'honneur-joueur

Christiane Dick	CTT Université Neuchâtel	1997
Jacques Folly	CTT Suchard	1998
Charles Rosselet	CTT Bienne	1999
Myriam Fischer	CTT Moutier	2000
Dominique Benoit	CTT Eclair	2000
Laurent Schaffter	CTT Delémont	2001
Philippe Devaud	CTT Cortaillod	2002
Sandra Bader	CTT Eclair	2004
Laurent Garcia	CTT Cortaillod	2005
Fabien Persoz	CTT La Chaux-de-Fonds	2006
Cédric Schaffter	CTT Rapide Delémont	2007
Christian Mignot	CTT La Côte-Peseux	2008
Gaël Vendé	CTT Nugerol le Landeron	2009
Marki Julien	CTT Côte Peseux	2010
Kneuss Valentin	CTT La Chaux-de-Fonds	2011
Yoan Rebetez	CTT Côte Peseux	2012

Insignes d'honneur-fonctionnaire

Michel Feuz	2207 Coffrane	1997
Charles Rappo	2052 Fontainemelon	1998
Patrick Brisset	2915 Bure	1999
Claude Dittmer	2504 Bienne	2000
Albin Collaud	2000 Neuchâtel	2000
Remo Paris	2000 Neuchâtel	2001
Michel Clémençon	2740 Moutier	2003
Gérard Crameri	2300 La Chaux-de-Fonds	2004
Denis Boegli	2720 Tramelan	2006
Alain Marti	2605 Sonceboz	2008
Cédric Vendé	2525 Le Landeron	2008
Kohli Olivier	2052 Fontainemelon	2009

Notes

Capitaines d'équipes Elite LNC, groupe 2

Cortaillod 1 Devaud Philippe; Rte de Brena 13A; 2012 Auvernier; P 032 730 49 48;

N 079 337 70 29; phdevaud@net2000.ch

Piller Francois: Grand-Clos 12:1752 Villars-Sur-Glâne: 079 758 75 97 -Fribourg 1

francois.piller@bluewin.ch

La Chaux-de-Fonds 1 Benoit Dominique; CP 359/ Rue du Dr-Kern 14

C/o Tennis de Table La Chaux-de-Fonds: 2301 La Chaux-de-Fonds:

P 032 913 19 88;N 079 606 08 35; dombenoit@bluewin.ch

Ostermundigen 1 Sierre 1

Wyss Roman; Kilchgrundstrasse 20;3072 Ostermundigen; wyss.roman@hispeed.ch

Lenggenhager Fabian; Ch des Vendanges 20;3960 Sierre; 079 753 36 41 -

fabian@cttsierre.ch

Stalden 1 Krempus Bostjan; Kleegärtenstr. 65;3930 Visp;079 409 70 49 - bosti@gmx.ch

UGS-Chênois 3 Vorpe Antoine: Chemin du Reposoir 2:1007 Lausanne: P 021 601 19 53;

N 079 293 45 75; B 079 293 45 75;

Belz Andreas; Kilchbergstrasse 15;4800 Zofingen; Zofingen 1

P 062 751 51 27;andreas.belz@ttcz.ch

Capitaines d'équipes Elite Lique 1 Dames

Cortaillod 1 Calvino Carnèiro Céline; Wilhelm-Kaiser 3a; 1700 Fribourg; P 032 926 57 50; La Chaux-de-Fonds 1 Baracchi Karen; Gare 14;2400 Le Locle; P 032 931 19 69; N 078 818 24 34;

karen.barak@sunrise.ch

Marti Claire; Fin Du Pertuis 8A; 2605 Sonceboz; P 032 489 19 91; N 079 417 47 62; Péry 1

B 031 635 49 55; shivan@bluewin.ch

Composition équipes Elite LNC, groupe 2

Cortaillod 1	Devaud Philippe A17;Rebetez Yoan A17;Märki Julien A17	51
Sierre 1	Povreslo Davor A18; Garcia Laurent A17; Vogel Jean-Philippe A16	51
Fribourg 1	Piller François B14; Simonet Nicolas A17; Kneuss Olivier A16	47
UGS-Chênois 3	Vorpe Antoine A16; Taylor Maurice A16; Sorrentino Giacomo B15	47
Zofingen 1	Belz Andreas A17;Svobodova Tatana A17;Johnson Ike Ayaa B13	47
La Chaux-de-Fonds 1	Benoit Dominique B15; Schaffter Cédric B15; Arnaud Geoffrey B15	45
Ostermundigen 1	Huser Sylvain B15; Wyss Roman B15; Gilliéron Severin B14	44
Stalden 1	Krempus Bostian B14:Keller Remo B15:Bumann Andreas B11	40

Composition équipes Elite Lique 1 Dames

Péry 1	Marti Claire C8;Zeciri Valentina C7;Rebetez Auxanne C7	22
Cortaillod 1	Calvino Céline D4;Porta Emmanuelle C7;Pierrehumbert Alison D5	16
La Chaux-de-Fonds 1	Baracchi Karen C7:Heiniger Laëtitia D5:Moullet Maïka D1	12

Capitaines d'équipes O40 et O50

Cernier 1 Kohli Olivier; Les Dévins 8;2058 Le Pâquier; N 076 318 74 53; B 032 853 74 53;

copyok@net2000.ch

Cortaillod 1 Devaud Philippe; Rte de Brena 13A; 2012 Auvernier; P 032 730 49 48;

N 079 337 70 29; phdevaud@net2000.ch

Côte Peseux 1 Delestre Christophe; Fbg de l'Hôpital 56; 2000 Neuchâtel; N 079 635 48 08;

cdelestre2006@yahoo.fr

Delémont 1 Kerll Andreas; rue de Blanche-Pierre 32;2800 Delémont;

La Chaux-de-Fonds 1 Crameri Gérard; CP 359/ Rue du Dr-Kern 14 C/o Tennis de Table

La Chaux-de-Fonds;2301 La Chaux-de-Fonds; P 032 914 13 12:gerard.crameri@anitt.ch

Moutier 1 Koeniq Alain; Chalière 31;2740 Moutier; P 032 493 35 83; N 079 307 06 49;

alain.koenig@anitt.ch

Porrentruy 1 Thiébautgeorges Olivier; Rue de l'Eglise 2;2900 Porrentruy; P 032 466 24 36;

N 079 838 17 76; o.th@bluewin.ch

Tramelan 1 Boegli Denis;Près 39;2720 Tramelan;P 032 487 57 25;N 076 557 43 26;

denis.boegli@ceff.ch

Capitaines d'équipes Elite 1ère ligue

Cernier 1 Barfuss Marc;Bois du Paquier 3;2053 Cernier;P 032 852 08 68;N 079 247 62 28;

mbarfuss@bluewin.ch

Cortaillod 2 Jacobsen Jens; Observatoire 34;2000 Neuchâtel; B 032 720 05 20;

jens.jacobsen@yahoo.dk

Cortaillod 3 Gasser Philippe; Creux-du-sable 7;2013 Colombier NE; P 032 841 52 42;

B 031 910 21 21; phil.gasser@bluewin.ch

Côte Peseux 1 Tänzer Torne; Ch. de Ceylard 3c; 2012 Auvernier; P 032 730 56 19;

N 079 625 89 97; torne25@hotmail.com

Côte Peseux 2 Lesch Torben; Addoz 48; 2017 Boudry; P 032 842 28 38;

leschsartorelli.g@sunrise.ch

Delémont 1 Nusbaumer Blaise; Chemin de Bellevoie 5;2800 Delémont; P 032 423 01 93;

N 076 321 86 51; blaise.n@cttdelemont.ch

Delémont 2 Barthe Jérémy; Avenir 28; 2800 Delémont; N 079 758 29 09; **La Chaux-de-Fonds 2** Kneuss Valentin; CP 359/ Rue du Dr-Kern 14 C/o Tennis de Table

La Chaux-de-Fonds; 2301 La Chaux-de-Fonds; P 032 963 11 19;

N 079 643 56 10; valentin.kneuss@hotmail.com

Le Locle 1 Schluter Patrick; Grand Rue 25;2108 Couvet; P 032 863 34 52; N 079 657 25 12;

B 032 863 34 24; patrick.schluter@bluewin.ch

Moutier 1 Koenig Alain; Chalière 31;2740 Moutier; P 032 493 35 83; N 079 307 06 49;

alain.koenig@anjtt.ch

Composition équipes O40/O50

Cortaillod 1	Devaud Philippe A17; Jacobsen Jens B14; Puertas Carlos B13	44
Moutier 1	Koenig Alain C10; Zbinden John B11; Perissinotto Paolo C9	30
La Chaux-de-Fonds 1	Benoit Dominique B15; Droz-Grey Sébastien C9; Mikic Sreten D5	29
Cernier 1	Kohli Olivier C9; Mikic Stevan C10; Fisette Pierre C9	28
Côte Peseux 1	Delestre Christophe D4;Lesch Torben C9;Joseph Pascal C7	20
Tramelan 1	Boegli Denis D5;Geiser Gérard C6;Tellenbach Eric C6	17
Delémont 1	Kerll Andreas C6; Bürki Rémy D5; Voyame Michel D4	15
Porrentruy 1	Thiébautgeorges Olivier D2; Piérard Frédéric D3;	
-	Hänggi Yves Olivier D2	7

Composition équipes 1ère ligue

Cortaillod 2	Jacobsen Jens B14; Hick Pascal B15; Puertas Carlos B13	42
Delémont 1	Nusbaumer Blaise B13; Voyame David A16; Guyot Georges B12	41
Côte Peseux 1	Mignot Christian B14; Huynh Bao-Lôc B13; Tang Shirui B13	40
La Chaux-de-Fonds 2	Boyard David B13; Dabet Florent B11; Hirsig Lucas C10	34
Cortaillod 3	Gasser Philippe C10;Calame Yves C10;Schild Frédéric B12	32
Cernier 1	Barfuss Marc B11; Mikic Stevan C10; Kohli Olivier C9	30
Moutier 1	Koenig Alain C10; Zbinden John B11; Perissinotto Paolo C9	30
Côte Peseux 2	Lesch Torben C9;Oran Thomas C10;Cherkaoui Younos C10	29
Le Locle 1	Schluter Patrick B11;Schumacher Olivier C7;Challet Patrick C9	27
Delémont 2	Moreno Kilian C10; Herrmann Sébastien C8;	
	Moreno Castro Joaquin C8	26

Capitaines d'équipes Elite 2ème ligue, groupe 1

Coffrane 1 Braem Patrick; Chemin de Sonressert 1;2016 Cortaillod; P 032 841 20 68;

N 079 744 21 18; pbraem@bluewin.ch

Côte Peseux 3 Joseph Pascal; Ch. des Grands-Pins 4;2000 Neuchâtel; N 077 400 09 39;

info@jaune-cerise.ch

Côte Peseux 4 Eltschinger Alan; Chemin du Canal 12; 2016 Cortaillod; P 032 731 22 94;

N 076 466 11 89; alan_e07@hotmail.com

Courfaivre 1 Allimann Denis; Faverge 16; 2853 Courfaivre;

P 032 426 75 52;denis.allimann@hispeed.ch

Delémont 4 Schönthal Christof; Liesbergerstrasse 10;4254 Liesberg Dorf;

P 0617730850;postmaster@uplusk.ch

La Chaux-de-Fonds 4 Kneuss Sébastien; La Bise-Noire; 2333 La Cibourg; P 032 963 11 19;

N 0797865612; B 032 942 54 13; sebastien.kneuss@hotmail.com

Metalor 1 Lombardet Sylvain; Rue de Chasseral 4;2053 Cernier; P 032 889 73 41;

N 079 538 21 89; B 032 854 94 02; sy.lombardet@net2000.ch

Nugerol-Landeron 2 Pérez Jean-Francois; Av. de la Gare 3;2000 Neuchâtel; P 032 725 43 10;

N 079 567 98 31; perez_jf@hotmail.com

Omega 1 Bertato Alessandro; Kirchenfeldweg 15a; 2504 Bienne; P 032 341 39 21;

N 078 767 21 65; B 032 655 72 36; abertato@bluewin.ch

Philip Morris 1 Lopez Sandro; Rue Paul Vouga 212;2074 Marin-Epagnier; P 032 754 12 28;

N 079 665 83 46; cosimo-sandro.lopez@pmi.com

Capitaines d'équipes Elite 2ème ligue, groupe 2

Bienne 1 Magnus Julien; Route de Büren 27; 2504 Biel/Bienne; P 032 341 93 28;

N 078 896 71 68; j-magnus@bluewin.ch

Cernier 2 Metz Raphael; Orée 4; 2054 Chézard-St-Martin; P 032 853 12 68; N 078 751 22 05;

raphael.metz@centrelecap.ch

Delémont 3 Veya Bernard; Rue du Kirlou 25;2800 Delémont; P 032 422 03 94;

La Chaux-de-Fonds 3 Grand Raphaël; Gentianes 40;2300 La Chaux-de-Fonds; P 032 635 35 65;

N 079 689 01 23; la poste@hispeed.ch

La Chaux-de-Fonds 5 Perrenoud Benoit; CP 359/ Rue du Dr-Kern 14 C/o Tennis de Table

La Chaux-de-Fonds; 2301 La Chaux-de-Fonds; P 032 968 78 95;

N 079 633 70 85; perrenoudb@hotmail.com

Moutier 2 Steiner Philippe: Case postale 922:2740 Moutier: P 032 493 65 76:

N 079 483 97 05; philippesteiner@bluewin.ch

Nugerol-Landeron 1

Porrentruy 1

Gerber Joël; Jonchère 10; 2022 Bevaix; N 077 465 48 00; gerber.joel@gmail.com

Deroulers Pierre; Sur la Côte; 2904 Bressaucourt; P 032 466 69 11;

N 078 789 52 77; pderoulers@hotmail.com

St-Imier 1 Queloz David; Envers de la Gare 4;2612 Cormoret; P 032 940 18 09;

N 079 340 33 88; david.queloz@studer.com

Composition équipes 2ème ligue, groupe 1

Côte Peseux 3	Joseph Pascal C7;Tänzer Torne B13;Pazeller Vincent C8	28
Courfaivre 1	Schaffter Laurent B14;Sommer Thierry C6;Schaller Philippe D5	25
Delémont 4	Vendé Loïc B11; Ackermann Ludovic C6; Kerll Andreas C6	23
La Chaux-de-Fonds 4	Kneuss Valentin C9;Savanyu Timothy C9;Mikic Sreten D5	23
Côte Peseux 4	Eltschinger Alan C8;Gerber Dylan C7;Trachsel Steve C7	22
Omega 1	Bertato Alessandro D5; Detorrenté Albert C10; Pung Hang-Tong D5	20
Coffrane 1	Braem Patrick C7;Bammerlin Werner C6;Neuburger Thomas D5	18
Metalor 1	Lombardet Sylvain D5;Lombardet Daniel C7;Lombardet Eric D3	15
Philip Morris 1	Lopez Sandro D3;Santos Antonio C9;Piscopiello Biagio D2	14
Nugerol-Landeron 2	Pérez Jean-François D5:Schrever Julien D5:Wagner Sven D3	13

Composition équipes 2ème ligue, groupe 2

La Chaux-de-Fonds 3	Grand Raphaël D5;Persoz Fabien B14;Catana Luis C7	26
Bienne 1	Magnus Julien B11;Castella Pascal C8;Cabdullahi Cali C7	26
Delémont 3	Niederhauser Yan C10; Douik Mathieu C8; Guyot Luc C7	25
La Chaux-de-Fonds 5	Droz-Grey Sébastien C9; Hyseni Besnik C6; Bieler Yves C7	22
Cernier 2	Metz Raphael C6;Fisette Pierre C9;Müller Yanick C7	22
Nugerol-Landeron 1	Gerber Joël C6;Spring Benjamin C8;Rapoula Sandra C7	21
St-Imier 1	Queloz David C6;Golay Fabien C7;Blanc Alain D5	18
Tramelan 1	Geiser Gérard C6;Sousa Filipe D5;Tellenbach Eric C6	17
Porrentruy 1	Deroulers Pierre C7; Guinans Mathieu D5; Gerber Arthur D4	16
Moutier 2	Steiner Philippe D5;Clémençon Michel D4;Rebetez Auxanne D3	12

Capitaines d'équipes Elite 3ème lique, groupe 1

Cernier 3 Allimann Marcel: Rue des Rosiers 10:2054 Chézard-St-Martin: P 032 852 08 09:

N 079 252 15 87; mcggallimann@net2000.ch

Cortaillod 5 Jornod Olivier: Philippe-Suchard 10A:2017 Boudry: P 032 841 40 33:

Côte Peseux 6 Degol Nicole: Place de la Fontaine 5:2034 Peseux:

P 032 731 97 19;adrien degol@hotmail.com

La Chaux-de-Fonds 8 Winkelmann Frederic; Petite Côte 24;2336 Les Bois; P 032 926 14 82; Le Locle 3 Rosetta Luca: Alexis-Marie Piaget 29:2400 Le Locle: P 078 640 75 43:

Néraoui 1 Mendes Victor; Rue Leuba 2;2103 Noiraigue; P 032 730 45 00; N 079 279 27 04;

mvmen@net2000.ch

Nugerol-Landeron 3 Kaufmann Robert: Rue du Temple 5:2525 Le Landeron:

P 032 751 27 88:brigitte.kaufmann@net2000.ch

Capitaines d'équipes Elite 3ème lique, groupe 2

Centre Portugais 1 Campos Carlos: Pierre-à- Mazel 56:2000 Neuchâtel: P 032 721 17 65:

N 079 649 65 26; B 021 861 81 36; carlos.campos@bluewin.ch

Coffrane 2 Marti Pascal; Rue Charles-L'Eplattenier 18;2206 Les Geneveys S/Coffrane;

P 032 857 22 22;N 079 822 22 91; B 058 454 33 33; pascal.marti@post.ch Delestre Christophe; Fbg de l'Hôpital 56; 2000 Neuchâtel; N 079 635 48 08;

Côte Peseux 5

cdelestre2006@yahoo.fr

La Chaux-de-Fonds 9 Crameri Gérard; CP 359/ Rue du Dr-Kern 14 C/o Tennis de Table

La Chaux-de-Fonds: 2301 La Chaux-de-Fonds: P 032 914 13 12:

gerard.crameri@anitt.ch

Le Locle 2 Bernardi Denis: Dîme 86:2000 Neuchâtel: N 0793819779; d.bernardi@bluewin.ch

Metalor 2 Currat Rémy; Plaines-Roches 905 F; 2000 Neuchâtel;

Philip Morris 2 Da Silva Domingos; En Segrin 4;2016 Cortaillod; P 032 842 54 56;

B 024 436 45 15;

Composition équipes 3ème ligue, groupe 1

Cernier 3	Allimann Marcel D4;Langel Maud-Elodie C8;Huguenin Gil D5	1/
Nugerol-Landeron 3	Rieder Heinz D5;Egger Sébastien D4;Rosé Jean-Philippe D4	13
Côte Peseux 6	Degol Nicole D2;Jeckelmann Jean-Paul C8;Schlaeppy Daniel D2	12
Néraoui 1	Mendes Victor D4;Jallard Nils D5;Mendes Jose D3	12
La Chaux-de-Fonds 8	Winkelmann Frederic D3;Petermann Patrick D4;Kneuss Sébastien [D3 10
Cortaillod 5	Jornod Olivier D2;Diep Kim-Long D4;Wirth Kilian D3	9
Le Locle 3	Rosetta Luca D2;Droz Jeff D3;Humbert Evan D1	6

Composition équipes 3ème ligue, groupe 2

Le Locle 2	Bernardi Denis C6; Isler Christophe D5; Vojinovic Goran D4	15
Metalor 2	Kauer Hans-Peter C6; Nussbaum Jean-Charles D4; Lovisetto Serge D	3 13
Coffrane 2	Marti Pascal D5;Ruedin Christophe D5;Benguerel Jacques D2	12
Côte Peseux 5	Delestre Christophe D4;Götz Florian D5;Jeanneret Thierry D3	12
Centre Portugais 1	Campos Carlos D2;Ferreira Fernando D4;Paulo Fernando D4	10
La Chaux-de-Fonds 9	Crameri Gérard D3;Meyer Cyril D3;Magnin François D4	10
Philip Morris 2	Da Silva Domingos D2;Scozzi Antonio D1;Aeschlimann Reynald D2	5

Capitaines d'équipes Elite 3ème ligue, groupe 3

Cernier 4 Thomann Pierre; Chatelard 19;2052 Fontainemelon; P 032 853 43 75;

N 079 786 95 14; melon.thomann@bluewin.ch

Delémont 5 Voyame Michel; Romains 6;2800 Delémont; P 032 422 31 47; N 078 612 14 79;

michel_voyame@bluewin.ch

La Chaux-de-Fonds 6 Baracchi Karen; Gare 14;2400 Le Locle; P 032 931 19 69; N 078 818 24 34;

karen.barak@sunrise.ch

Moutier 3 Maître Claude; Rue De Moron 13a; 2742 Perrefitte;

Omega 2 Schwab Olivier; Schürlistrasse 3;2563 Ipsach; P 032 341 59 01; N 079 724 16 00;

B 058 221 12 34; olivier.schwab@bluewin.ch

Péry 1 Meyer Kevin; Route de Büren 16;2504 Biel/Bienne;

St-Imier 2 Bourquin Pierre-Alain; Beau-Site 9;2610 Saint-Imier; P 032 941 46 45; N 077 422

23 22:

Capitaines d'équipes Elite 3ème ligue, groupe 4

Bienne 2 Bazan David; Rue de Boujean 141; 2504 Biel/Bienne; N 079 324 59 23;

bazandavid@hotmail.com

Cortaillod 4 Vaucher Jean-François; Chemin des Saules 6;2013 Colombier NE;

P 032 753 64 32;N 078 709 58 88; B 078 709 58 88; jeff1950@net2000.ch

La Chaux-de-Fonds 7 Baracchi Karen; Gare 14;2400 Le Locle; P 032 931 19 69; N 078 818 24 34;

karen.barak@sunrise.ch

Moutier 4 Ryf Julien; Chalière 29;2740 Moutier; P 032 493 38 37; N 079 745 84 20;

julien.ryf@hotmail.com

Omega 3 Gossin Philippe; Rue du Clos 17;2502 Biel/Bienne;

P 032 323 58 49; philippe.gossin@smile.ch

Péry 2 Marti Alain; Fin Du Pertuis 8A; 2605 Sonceboz; P 032 489.19.91;

B 032 486 07 92; alain.marti@erz.be.ch

Tavannes 1 Affolter Jean-Denis;Rue du Foyer 14;2710 Tavannes;P 032 481.17.55; **Tramelan 2** Boeqli Denis;Près 39;2720 Tramelan;P 032 487 57 25;N 076 557 43 26;

denis.boegli@ceff.ch

Composition équipes 3ème ligue, groupe 3

Péry 1	Meyer Kevin D5;Holder Gaspard C7;Monnin David C6	18
Omega 2	Schwab Olivier D4;Hannappel Aribert D5;De França Philippe D3	12
Delémont 5	Voyame Michel D4; Huber Charles D3; Bürki Rémy D5	12
Cernier 4	Lanfranchi Pascal D5; Jeanfavre Vincent D4; Maurer Charles D3	12
La Chaux-de-Fonds 6	Baracchi Karen D3;Schaldenbrandt Paul-André D5;Bühler Julien D4	12
Moutier 3	Maître Claude D2;Rebetez Dimitri D4;Kropf Didier D3	9
St-Imier 2	Bourquin Pierre-Alain D2;Lo Alaing D5;Jost Xavier D1	8

Composition équipes 3ème ligue, groupe 4

Tavannes 1	Affolter Jean-Denis C7; Moy Claude-Alain D3; Bonivento Mauro D3	13
Péry 2	Marti Alain D5;Marti Claire D4;Zeciri Valentina D3	12
La Chaux-de-Fonds 7	Clerc Patrice C6;Schaldenbrandt Alexandre D2;Clot Cyrille D3	11
Cortaillod 4	Vaucher Jean-François D2; Monnier Patrick D4; Bornand Damien D4	10
Tramelan 2	Boegli Denis D5;Kornmayer Guillaume D3;Nicolet Sébastien D2	10
Bienne 2	Bazan David D3;Tran Michel D3;Vögeli Philippe D3	9
Omega 3	Gossin Philippe D2;Haller Hanspeter D3;Vogt Jacques D2	7
Moutier 4	Aimone Bernard D2:Ruchti Otto D2:Nvffeler Frank D1	5

Capitaines d'équipes Elite 4ème ligue, groupe 1

Centre Portugais 2 Pipoz Pierre-Alain; Vignoble 17A; 2087 Cornaux NE; P 032 757 18 17;

N 079 709 22 47; pa.pipoz@net2000.ch

Côte Peseux 7 Mignot Christian; Charrière 64;2300 La Chaux-de-Fonds; P 032 968 16 50;

N 078 674 89 62; christian.mignot10@gmail.com

Gorgier 1 Gaschen Christian; Chemin des Sources 8;2013 Colombier NE;

La Chaux-de-Fonds 11 Mikic Sreten; Bois-Noir 15;2300 La Chaux-de-Fonds; P 032 926 64 41;

N 079 578 95 29; s.p.mikic@bluewin.ch

Le Locle 5 Delon Michel; Jeanneret 24;2400 Le Locle; P 032 920 33 04;

N 079 155 02 12; contact@loisirlucratif.fr

Le Locle 6 Rochat Cédric; Numa-Droz 21;2300 La Chaux-de-Fonds; P 032 512 52 83;

N 079 546 77 57;

Metalor 3 Currat Michel; Route du Lac 9;2012 Auvernier; P 032 731 21 11;

N 079 609 33 25; michel.currat@bluewin.ch

Néraoui 2 Taboga Jérémie; Rue des mine 2;2105 Travers; N 078 856 93 63;

tabog_8@hotmail.com

Néraoui 3 Thiebaud Noé; Crêt-de-l'Eau 17; 2108 Couvet; P 032 861 11 70; N 079 294 46 15;

Nugerol-Landeron 4 Mignot Christian; Charrière 64;2300 La Chaux-de-Fonds; P 032 968 16 50;

N 078 674 89 62; christian.mignot10@gmail.com

Capitaines d'équipes Elite 4ème ligue, groupe 2

Bienne 3 Colamartino Mauro; des Œillets 25;2502 Biel/Bienne; P 032 341 40 28;

N 079 734 74 96; ninja.play2@hotmail.com

Courfaivre 2 Schaffter Laurent: Rue Jean-Prévôt 27:2800 Delémont: P 032 422 39 64:

N 079 223 03 80; lschaffter@bluewin.ch

Delémont 6 Godinat Michaël; Saint-Maurice 8; 2852 Courtételle; P 032 422 31 60;

N 076 329 77 57; michael.godinat@gmail.com

La Chaux-de-Fonds 10 Perrinjaquet Jean-Claude; Nord 11;2300 La Chaux-de-Fonds; P 032 968 15 22;

jean-claude.perrinjaquet@bluewin.ch

Le Locle 4 Delon Michel; Jeanneret 24;2400 Le Locle; P 032 920 33 04; N 079 155 02 12;

contact@loisirlucratif.fr

Péry 3 Zeciri Corinne;Impasse des Arêtes 7;2300 La Chaux-de-Fonds;P 032 968 97 11;

N 078 889 79 86; crossandra@hotmail.com

Porrentruy 2 Piérard Frédéric; Rue du Collège 29;2900 Porrentruy; N 078 653 42 24;

Frédpiérard@hotmail.com

Porrentruy 3 Turberg Loïc; Pré Genin 57a; 2915 Bure; P 032 466 53 18; N 079 305 17 50; I

oic89@gmail.com

Tavannes 2 Bosch Bertrand; Rue du Milieu 4;2710 Tavannes;

P 032 481 36 53:bert.bosch@bluewin.ch

Tramelan 3 Schneider Théo; Dolaises 13;2720 Tramelan;

P 032 487 61 81:theo.sch@bluewin.ch

Composition équipes 4ème ligue, groupe 1

Gorgier 1	Gaschen Christian D3;Caldarese Yvan D3;Devenoges Marcel D2	8
Metalor 3	Currat Lionel D3;Currat Rémy D2;Farruggio Giovanni D2	7
Côte Peseux 7	Hermann Jonas D3;Garcia Nathan D2;Meyland Lucas D2	7
Nugerol-Landeron 4	Calvino Carnèiro Céline D2; Mühlemann Christine D2;	
	Morax Roland D2	6
La Chaux-de-Fonds 11	Guyaz Loïc D2;Tullii Hugo D1;Grisel Anthony D1	4
Néraoui 2	Taboga Jérémie D1;Goeckeler Stéphane D2;Diana Valentin D1	4
Le Locle 5	Mougin Emile D1;Mollier Megane D1;Monnin Luca D1	3
Néraoui 3	Thiebaud Noé D1;Berthoud Jules D1;Knoepfel Sacha D1	3
Centre Portugais 2	Pipoz Pierre-Alain D1; Martins Daniel D1; Diamantino Olivier D1	3
Le Locle 6	Rochat Cédric D1; Voisin Grégory D1; Gaffiot Nathanaël D1	3

Composition équipes 4ème lique, groupe 2

Courfaivre 2	Allimann Denis D4;Boillat Antoine D2;Renaud Sebastien D2	8
Porrentruy 2	Piérard Frédéric D3;Thiébautgeorges Olivier D2;	
_	Hänggi Yves Olivier D2	7
La Chaux-de-Fonds 10	Codello Axel D2;Porta Matthieu D3;Frantzen Thomas D2	7
Tavannes 2	Bosch Bertrand D2; Engelmann Sébastien D2; Rollier Stéphane D2	6
Péry 3	Zeciri Corinne D1;Vezzoli Lucas D3;Wehren Jonathan D2	6
Le Locle 4	Delon Michel D4;Vermot Christian D1;Tournaire Yves D1	6
Porrentruy 3	Turberg Loïc D1;Petignat Ludovic D1;Gschwind Thibaut D2	4
Delémont 6	Godinat Michaël D1;Ferreira Vaz Nelson José D2;	
	Stadelmann José D1	4
Bienne 3	Colamartino Mauro D1; Theraulaz Algan D2; Margari Tobia Andrea D	14
Tramelan 3	Schneider Théo D1;Sauser Mickaël D1;Oppliger Joé D1	3

LNC, groupe 2



LNC Gruppe/Groupe 2

Association Neuchâteloise et Jurassienne de Tennis de Table **Championnat Hommes** 2013-14

Aller Date Heure Club recevant Club visiteur Date Heure Retour 7.9 20:00 | Cortaillod 1 7.12 Sierre 1 19:45 T. 1 T. 8 8.9 15:00 Ostermundigen 1 UGS-Chênois 3 7.12 19:00 1.9 2.12 7.9 17:00 7.12 16:00 La Chaux-de-Fonds 1 Zofingen 1 8.9 7.9 17:00 Stalden 1 Fribourg 1 7.12 15:00 8.12 19:30 UGS-Chênois 3 14.12 20:00 21.9 Cortaillod 1 T. 2 T. 9 21.9 19:45 Sierre 1 14.12 16:00 Ostermundigen 1 9.9 9.12 14.12 16:00 14.9 15:00 Fribourg 1 La Chaux-de-Fonds 1 21.9 14.12 17:00 22 9 16:00 **Zofingen 1** 15 12 Stalden 1 18.10 20:00 Cortaillod 1 Zofingen 1 17.1 20:00 T. 3 T. 10 11.10 20:00 Ostermundigen 1 11.1 15:00 Fribourg 1 30.9 11.1 5 10 19:45 17:00 La Chaux-de-Fonds 1 Sierre 1 11.1 17:00 Stalden 1 19:00 25.10 6.10 UGS-Chênois 3 11.1 17.1 2.11 15:00 Fribourg 1 Cortaillod 1 15.2 18:30 T. 4 T. 11 1.11 20:00 **Zofingen 1** Ostermundigen 1 14.2 20:00 28.10 22 2.11 19:00 UGS-Chênois 3 La Chaux-de-Fonds 1 15.2 16:00 30.10 19:45 Sierre 1 22 17:00 3.11 Stalden 1 15.2 9.11 18:30 Cortaillod 1 Stalden 1 23.2 17:00 T. 5 T. 12 9.11 16:00 Ostermundigen 1 La Chaux-de-Fonds 1 21.2 20:00 4.11 17.2 23.2 10.11 15:00 Fribourg 1 18:00 UGS-Chênois 3 15.2 19:30 9.11 16:00 Zofingen 1 10.11 Sierre 1 23.2 16.11 | 16:00 | La Chaux-de-Fonds 1 Cortaillod 1 7.3 20:00 1 T. 6 T. 13 17.11 17:00 Stalden 1 8.3 16:00 Ostermundigen 1 11.11 3.3 19:45 Sierre 1 8.3 15:00 16.11 Fribourg 1 16.11 19:00 UGS-Chênois 3 8.3 16:00 17.11 Zofingen 1 9.3 20:00 Cortaillod 1 29.11 Ostermundigen 1 21.3 20:00 T. 7 T. 14 30.11 16:00 La Chaux-de-Fonds 1 23.3 17:00 Stalden 1 25.11 17.3

30.11 Championnat ANJTT, saison 2013-2014

30.11

30.11

15:00 Fribourg 1

19:00 UGS-Chênois 3

Zofingen 1

Sierre 1

18.3

20:00

23.3

22.3 19:45

Ligue 1 Dames



24.11

Association Neuchâteloise et Jurassienne de Tennis de Table Championnat Dames 2013-14 1ère ligue

Aller	L	Date	Heure	Club recevant	Club visiteur	Date	Heure	L	Retour
T. 1		25.9	20:00	La Chaux-de-Fonds 1	Cortaillod 1	10.1	20:00	1	T. 4
23.9									13.1
-									-
29.9									19.1
T. 2		28.10	19:45	Péry 1	La Chaux-de-Fonds 1	12.2	20:00		T. 5
28.10									3.3
-									-
3.11									9.3
T. 3		25.11	19:45	Péry 1	Cortaillod 1	11.4	20:00	1	T. 6
18.11									21.4

27.4

Championnat ANJTT, saison 2013-2014

O40 / O50 Groupés



Association Neuchâteloise et Jurassienne de Tennis de Table Championnat O40 2013-14

O40/O50 : Groupés Gr 1

Aller	L	Date	Heure	Club recevant	Club visiteur
T. 1		27.9	20:00	Moutier 1	La Chaux-de-Fonds 1
23.9		26.9	19:45	Porrentruy 1	Cortaillod 1
		23.9	20:15	Tramelan 1	Delémont 1
29.9	1	26.9	20:00	Côte Peseux 1	Cernier 1
T. 2		24.10	20:00	La Chaux-de-Fonds 1	Porrentruy 1
21.10	1	25.10	20:15	Delémont 1	Côte Peseux 1
•	1	25.10	20:00	Cortaillod 1	Tramelan 1
27.10		25.10	19:30	Cernier 1	Moutier 1
T. 3		21.11		Porrentruy 1	Moutier 1
18.11		18.11	20:15	Tramelan 1	La Chaux-de-Fonds 1
	1	21.11	20:00	Côte Peseux 1	Cortaillod 1
24.11	1	22.11	20:15	Delémont 1	Cernier 1
T. 4		9.1		La Chaux-de-Fonds 1	Côte Peseux 1
6.1		10.1		Moutier 1	Tramelan 1
-	1	10.1	20:00	Cortaillod 1	Delémont 1
12.1		10.1		Cernier 1	Porrentruy 1
T. 5		3.2		Tramelan 1	Porrentruy 1
3.2	1	6.2	20:00	Côte Peseux 1	Moutier 1
-	1	7.2		Delémont 1	La Chaux-de-Fonds 1
9.2	1	7.2	20:00	Cortaillod 1	Cernier 1
T. 6		20.3		La Chaux-de-Fonds 1	Cortaillod 1
17.3		21.3		Moutier 1	Delémont 1
-		20.3		Porrentruy 1	Côte Peseux 1
23.3		21.3	19:30	Cernier 1	Tramelan 1
T. 7	1	24.4		Côte Peseux 1	Tramelan 1
21.4	1	25.4	20:15	Delémont 1	Porrentruy 1
•	1	25.4	20:00	Cortaillod 1	Moutier 1
27.4		24.4	20:00	La Chaux-de-Fonds 1	Cernier 1

Championnat ANJTT, saison 2013-2014

L : numéro correspondant au local, selon annuaire ANJTT Coupes : Les matches de coupes (ANJTT & STT) sont prioritaires.

Date de début du championnat : lundi 2 septembre 2013

Date limite de la fin du championnat : dimanche 27 avril 2014

24

1ère ligue



Association Neuchâteloise et Jurassienne de Tennis de Table Championnat Hommes 2013-14

1ère Ligue L1

Aller	L	Date	Heure	Club recevant	Club visiteur	Date	Heure L	Retour
T. 1	1	6.9	20:00	Cortaillod 2	Cortaillod 3	13.12	20:00 1	T. 10
2.9	2	6.9	20:15	Delémont 1	Le Locle 1	9.12	20:00 1	9.12
-		6.9	19:30	Cernier 1	La Chaux-de-Fonds 2	13.12	20:00	-
8.9	1	5.9		Côte Peseux 1	Côte Peseux 2	11.12	20:00 1	15.12
		4.9	20:00	Moutier 1	Delémont 2	17.12	19:30 1	
T. 2	Г	13.9	20:00	La Chaux-de-Fonds 2	Delémont 1	20.12	20:15 2	T. 11
9.9	1	11.9		Côte Peseux 2	Moutier 1	18.12	20:00	16.12
-	1	13.9	20:00	Cortaillod 3	Côte Peseux 1	19.12	20:00 1	
15.9	1	9.9		Le Locle 1	Cortaillod 2	20.12	20:00 1	22.12
	1	17.9	19:30	Delémont 2	Cernier 1	20.12	19:30	
T. 3	2	20.9		Delémont 1	Cernier 1	17.1	19:30	T. 12
16.9	1	20.9	20:00	Cortaillod 2	La Chaux-de-Fonds 2	10.1	20:00	6.1
-	1	19.9	20:00	Côte Peseux 1	Le Locle 1	6.1	20:00 1	-
22.9		18.9	20:00	Moutier 1	Cortaillod 3	10.1	20:00 1	12.1
	1	18.9	20:00	Côte Peseux 2	Delémont 2	14.1	19:30 1	
T. 4	Г	4.10	20:00	La Chaux-de-Fonds 2	Côte Peseux 1	23.1	20:00 1	T. 13
30.9	Г	4.10		Cernier 1	Cortaillod 2	24.1	20:00 1	20.1
-	1	4.10	20:00		Côte Peseux 2	22.1	20:00 1	-
6.10	1	30.9	20:00	Le Locle 1	Moutier 1	22.1	20:00	26.1
	2	4.10		Delémont 1	Delémont 2	21.1	19:30 1	
T. 5	1	25.10		Cortaillod 2	Delémont 1	31.1	20:15 2	T. 14
21.10	1	24.10		Côte Peseux 1	Cernier 1	31.1	19:30	27.1
-	Г	23.10		Moutier 1	La Chaux-de-Fonds 2	31.1	20:00	
27.10	1	23.10	20:00		Le Locle 1	27.1	20:00 1	2.2
	1	22.10	19:30		Cortaillod 3	31.1	20:00 1	
T. 6	Г	1.11		La Chaux-de-Fonds 2	Côte Peseux 2	5.2	20:00 1	T. 15
28.10	Н	1.11	19:30	Cernier 1	Moutier 1	5.2	20:00	3.2
20.10	2	1.11		Delémont 1	Côte Peseux 1	6.2	20:00 1	3.Z -
3.11	1	1.11		Cortaillod 3	Le Locle 1	3.2	20:00 1	9.2
	1	29.10		Delémont 2	Cortaillod 2	7.2	20:00 1	
T. 7	1	7.11		Côte Peseux 1	Cortaillod 2	7.3	20:00 1	T. 16
4.11	Ė	6.11		Moutier 1	Delémont 1	7.3	20:15 2	3.3
4.11	1	6.11		Côte Peseux 2	Cernier 1	7.3	19:30	3.3
10.11	1	8.11		Cortaillod 3	La Chaux-de-Fonds 2	7.3	20:00	9.3
	1	4.11		Le Locle 1	Delémont 2	4.3	19:30 1	
T. 8	H	15.11		La Chaux-de-Fonds 2	Le Locle 1	24.3	20:00 1	T. 17
11.11	Н	15.11	19:30		Cortaillod 3	28.3	20:00 1	24.3
11.11	2	15.11		Delémont 1	Côte Peseux 2	26.3	20:00 1	24.3
17.11	1	15.11		Cortaillod 2	Moutier 1	26.3	20:00	30.3
''	Η̈́	12.11		Delémont 2	Côte Peseux 1	27.3	20:00 1	00.0
T. 9	Ė	27.11		Moutier 1	Côte Peseux 1	3.4	20:00 1	T. 18
	1	27.11	20:00		Cortaillod 2	4.4	20:00 1	
25.11	1	29.11		Cortaillod 3	Delémont 1	4.4	20:15 2	14.4
1.12	1	25.11		Le Locle 1	Cernier 1	4.4	19:30	20.4
1.12	H	29.11		La Chaux-de-Fonds 2		1.4	19:30 1	20.4
Champiann	ب			010 0014	Deletiionit 2	1.7	10.00	

Championnat ANJTT, saison 2013-2014

L: numéro correspondant au local, selon annuaire ANJTT

Coupes: Les matches de coupes (ANJTT & STT) sont prioritaires.

Date de début du championnat: lundi 2 septembre 2013

Date limite de la fin du championnat: dimanche 27 avril 2014



Association Neuchâteloise et Jurassienne de Tennis de Table Championnat Hommes 2013-14 2ème Ligue Groupe 1

301 311				·					
Aller	L	Date	Heure	Club recevant	Club visiteur	Date	Heure	L	Retour
T. 1		3.9	20:00	Courfaivre 1	Philip Morris 1	11.12	19:00		T. 10
2.9	Г	4.9	19:45	Nugerol-Landeron 2	Delémont 4	10.12	19:30	2	9.12
-	1	4.9	20:00	Côte Peseux 3	Côte Peseux 4	12.12	20:00	1	-
8.9	Г	5.9	20:00	La Chaux-de-Fonds 4	Omega 1	10.12	19:45	П	15.12
	1	5.9		Metalor 1	Coffrane 1	9.12	20:15	П	
T. 2	1	12.9	20:00	Côte Peseux 4	Nugerol-Landeron 2	18.12	19:45	П	T. 11
9.9	Г	10.9	19:45	Omega 1	Metalor 1	19.12	19:30	1	16.12
-		11.9	19:00	Philip Morris 1	La Chaux-de-Fonds 4	19.12	20:00	П	-
15.9	2	10.9		Delémont 4	Courfaivre 1	17.12	20:00		22.12
		9.9	20:15	Coffrane 1	Côte Peseux 3	18.12	20:00	1	
T. 3	Г	18.9		Nugerol-Landeron 2	Côte Peseux 3	8.1	20:00	1	T. 12
16.9		17.9		Courfaivre 1	Côte Peseux 4	9.1	20:00	1	6.1
-		19.9	20:00	La Chaux-de-Fonds 4	Delémont 4	7.1	19:30	2	-
22.9	1	19.9	19:30	Metalor 1	Philip Morris 1	8.1	19:00	П	12.1
		17.9	19:45	Omega 1	Coffrane 1	6.1	20:15		
T. 4	1	3.10	20:00	Côte Peseux 4	La Chaux-de-Fonds 4	23.1	20:00	П	T. 13
30.9	1	2.10		Côte Peseux 3	Courfaivre 1		20:00	П	20.1
-		2.10	19:00	Philip Morris 1	Omega 1	21.1	19:45	П	-
6.10	2	1.10	19:30	Delémont 4	Metalor 1	23.1	19:30	1	26.1
		2.10		Nugerol-Landeron 2	Coffrane 1	20.1	20:15	П	
T. 5	Г	22.10	20:00	Courfaivre 1	Nugerol-Landeron 2	29.1	19:45	П	T. 14
21.10	Г	24.10		La Chaux-de-Fonds 4	Côte Peseux 3	29.1	20:00	1	27.1
-	1	24.10	19:30	Metalor 1	Côte Peseux 4	30.1	20:00	1	
27.10	Г	22.10	19:45	Omega 1	Delémont 4	28.1	19:30	2	2.2
		28.10	20:15	Coffrane 1	Philip Morris 1	29.1	19:00		
T. 6	1	31.10	20:00		Omega 1	4.2	19:45	П	T. 15
28.10	1	30.10	20:00	Côte Peseux 3	Metalor 1	6.2	19:30	1	3.2
-		30.10		Nugerol-Landeron 2	La Chaux-de-Fonds 4	6.2	20:00		-
3.11	Г	30.10	19:00	Philip Morris 1	Delémont 4	4.2	19:30	2	9.2
		4.11	20:15		Courfaivre 1		20:00	П	
T. 7	Г	7.11	20:00	La Chaux-de-Fonds 4	Courfaivre 1	4.3	20:00		T. 16
4.11	1	7.11	19:30	Metalor 1	Nugerol-Landeron 2	5.3	19:45	П	3.3
-		5.11	19:45		Côte Peseux 3	5.3	20:00	1	-
10.11	Г	6.11	19:00	Philip Morris 1	Côte Peseux 4	6.3	20:00	1	9.3
	2	5.11	19:30	Delémont 4	Coffrane 1	3.3	20:15		
T. 8	1	14.11	20:00	Côte Peseux 4	Delémont 4	25.3	19:30	2	T. 17
11.11	1	13.11		Côte Peseux 3	Philip Morris 1	26.3	19:00	П	24.3
		13.11	19:45	Nugerol-Landeron 2	Omega 1	25.3	19:45	П	-
17.11			20:00	Courfaivre 1	Metalor 1	27.3	19:30	1	30.3
		11.11	20:15	Coffrane 1	La Chaux-de-Fonds 4	27.3	20:00		
T. 9	1	28.11		Metalor 1	La Chaux-de-Fonds 4	3.4	20:00		T. 18
25.11		26.11	19:45		Courfaivre 1	1.4	20:00	П	14.4
-	Г	27.11	19:00	Philip Morris 1	Nugerol-Landeron 2	2.4	19:45	П	
1.12	2	26.11	19:30	Delémont 4	Côte Peseux 3	2.4	20:00	1	20.4
	1	28.11		Côte Peseux 4	Coffrane 1	31.3	20:15	П	
Champions									

Championnat ANJTT, saison 2013-2014

L : numéro correspondant au local, selon annuaire ANJTT Coupes : Les matches de coupes (ANJTT & STT) sont prioritaires.

Date de début du championnat : lundi 2 septembre 2013

Date limite de la fin du championnat : dimanche 27 avril 2014



Association Neuchâteloise et Jurassienne de Tennis de Table Championnat Hommes 2013-14

2ème Ligue Groupe 2

Aller	L	Date	Heure	Club recevant	Club visiteur	Date	Heure	L	Retour
T. 1		6.9	20:00	La Chaux-de-Fonds 3	La Chaux-de-Fonds 5	12.12	20:00		T. 10
2.9		6.9	20:00	Nugerol-Landeron 1	Porrentruy 1	12.12	19:45		9.12
-		2.9	20:15	Tramelan 1	Cernier 2	11.12			-
8.9		2.9		St-Imier 1	Bienne 1	13.12	19:30		15.12
	1	6.9	20:15	Delémont 3	Moutier 2	13.12	20:00		
T. 2		11.9	20:00	Cernier 2	Nugerol-Landeron 1	20.12	20:00		T. 11
9.9		13.9	19:30	Bienne 1	Delémont 3	20.12	20:15	1	16.12
-		12.9	20:00	La Chaux-de-Fonds 5	St-Imier 1	16.12	20:15		-
15.9		12.9		Porrentruy 1	La Chaux-de-Fonds 3	20.12	20:00		22.12
		13.9	20:00	Moutier 2	Tramelan 1	16.12	20:15		
T. 3		20.9	20:00	Nugerol-Landeron 1	Tramelan 1	6.1	20:15	П	T. 12
16.9		20.9	20:00	La Chaux-de-Fonds 3	Cernier 2	15.1	20:00		6.1
-		16.9	20:15	St-Imier 1	Porrentruy 1	9.1	19:45		-
22.9	1	20.9	20:15	Delémont 3	La Chaux-de-Fonds 5	9.1	20:00		12.1
		20.9		Bienne 1	Moutier 2	10.1	20:00		
T. 4		2.10	20:00	Cernier 2	St-Imier 1	20.1	20:15	П	T. 13
30.9		30.9	20:15	Tramelan 1	La Chaux-de-Fonds 3	24.1	20:00		20.1
-		3.10	20:00	La Chaux-de-Fonds 5	Bienne 1	24.1	19:30	П	-
6.10		3.10	19:45	Porrentruy 1	Delémont 3	24.1	20:15	1	26.1
		4.10	20:00	Nugerol-Landeron 1	Moutier 2	24.1	20:00		
T. 5		25.10		La Chaux-de-Fonds 3	Nugerol-Landeron 1	31.1	20:00		T. 14
21.10		28.10		St-Imier 1	Tramelan 1	27.1	20:15		27.1
-	1	25.10	20:15	Delémont 3	Cernier 2	29.1	20:00		
27.10		25.10		Bienne 1	Porrentruy 1	30.1	19:45		2.2
		25.10	20:00	Moutier 2	La Chaux-de-Fonds 5	30.1	20:00		
T. 6		30.10		Cernier 2	Bienne 1	7.2	19:30		T. 15
28.10		4.11		Tramelan 1	Delémont 3	7.2	20:15	1	3.2
-		1.11		Nugerol-Landeron 1	St-Imier 1	3.2	20:15	Ш	-
3.11		31.10		La Chaux-de-Fonds 5	Porrentruy 1	6.2	19:45	Ш	9.2
		1.11		Moutier 2	La Chaux-de-Fonds 3	7.2	20:00	Ш	
T. 7		4.11		St-Imier 1	La Chaux-de-Fonds 3	7.3	20:00		T. 16
4.11	1	8.11		Delémont 3	Nugerol-Landeron 1	7.3	20:00	Ш	3.3
-	\Box	8.11		Bienne 1	Tramelan 1	3.3	20:15	Ш	-
10.11	\Box	7.11		La Chaux-de-Fonds 5	Cernier 2	5.3	20:00	Ш	9.3
	$oldsymbol{ol}}}}}}}}}}}}}}}}}}$	7.11	19:45		Moutier 2	7.3	20:00	Ш	
T. 8		13.11		Cernier 2	Porrentruy 1	27.3	19:45		T. 17
11.11		11.11		Tramelan 1	La Chaux-de-Fonds 5	27.3	20:00		24.3
-		22.11	20:00	Nugerol-Landeron 1	Bienne 1	28.3	19:30		-
17.11		15.11		La Chaux-de-Fonds 3	Delémont 3	28.3	20:15	1	30.3
	oxdot	15.11		Moutier 2	St-Imier 1	24.3	20:15	Ш	
T. 9	1	29.11		Delémont 3	St-Imier 1	31.3	20:15		T. 18
25.11		29.11		Bienne 1	La Chaux-de-Fonds 3	4.4	20:00	Ш	14.4
-		28.11		La Chaux-de-Fonds 5	Nugerol-Landeron 1	4.4	20:00	Ш	-
1.12		28.11		Porrentruy 1	Tramelan 1	31.3	20:15	\square	20.4
		27.11	20:00	Cernier 2	Moutier 2	4.4	20:00		

Championnat ANJTT, saison 2013-2014

L: numéro correspondant au local, selon annuaire ANJTT

Coupes: Les matches de coupes (ANJTT & STT) sont prioritaires.

Date de début du championnat: lundi 2 septembre 2013

Date limite de la fin du championnat: dimanche 27 avril 2014



Association Neuchâteloise et Jurassienne de Tennis de Table Championnat Hommes 2013-14

3ème Ligue Groupe 1

Aller	L	Date	Heure	Club recevant	Club visiteur	Date	Heure	L	Retour
T. 1		5.9		La Chaux-de-Fonds 8	Cernier 3	20.12	19:30	╛	T. 8
9.9		10.9		Nugerol-Landeron 3	Côte Peseux 6	18.12		3	16.12
-	2	9.9	19:45	Le Locle 3	Néraoui 1	19.12	19:30	╝	-
15.9									22.12
T. 2	3	25.9	20:00	Côte Peseux 6	La Chaux-de-Fonds 8	16.1	20:00	┙	T. 9
23.9	1	20.9	20:00	Cortaillod 5	Le Locle 3	13.1		2	13.1
-		19.9	19:30	Néraoui 1	Nugerol-Landeron 3	14.1	19:45	\Box	
29.9									19.1
T. 3		26.9	20:00	La Chaux-de-Fonds 8	Nugerol-Landeron 3	28.1	19:45	\Box	T. 10
30.9	2	30.9		Le Locle 3	Cernier 3	24.1	19:30	╝	27.1
-	1	27.9	20:00	Cortaillod 5	Néraoui 1	23.1	19:30		-
6.10									2.2
T. 4	3	23.10		Côte Peseux 6	Le Locle 3	27.1		2	T. 11
21.10	\Box	25.10	19:30	Cernier 3	Cortaillod 5	31.1	20:00	1	3.2
-		24.10	19:30	Néraoui 1	La Chaux-de-Fonds 8	30.1	20:00		-
27.10									9.2
T. 5	2	4.11	19:45	Le Locle 3	Nugerol-Landeron 3	11.3	19:45	╛	T. 12
4.11	1	1.11	20:00	Cortaillod 5	Côte Peseux 6	12.3	20:00	3	10.3
-		8.11	19:30	Cernier 3	Néraoui 1	13.3	19:30		-
10.11									16.3
T. 6	3	20.11		Côte Peseux 6	Cernier 3	21.3	19:30	I	T. 13
18.11		19.11	19:45	Nugerol-Landeron 3	Cortaillod 5	21.3	20:00	1	17.3
-		21.11	20:00	La Chaux-de-Fonds 8	Le Locle 3	17.3	19:45	2	-
24.11									23.3
T. 7	1	6.12	20:00	Cortaillod 5	La Chaux-de-Fonds 8	24.4	20:00	Ī	T. 14
2.12		6.12	19:30	Cernier 3	Nugerol-Landeron 3	22.4	19:45	┚	21.4
	3	4.12	20:00	Côte Peseux 6	Néraoui 1	24.4	19:30	╛	•
8.12									27.4

Championnat ANJTT, saison 2013-2014

L : numéro correspondant au local, selon annuaire ANJTT Coupes : Les matches de coupes (ANJTT & STT) sont prioritaires. Date de début du championnat : lundi 2 septembre 2013 Date limite de la fin du championnat : dimanche 27 avril 2014

28



Association Neuchâteloise et Jurassienne de Tennis de Table Championnat Hommes 2013-14 3ème Ligue Groupe 2

Aller	L	Date	Heure	Club recevant	Club visiteur	Date	Heure L	Retour
T. 1 9.9 - 15.9	1	9.9 13.9 10.9	19:30 19:30 20:00	Philip Morris 2 Metalor 2 Côte Peseux 5	Coffrane 2 Centre Portugais 1 Le Locle 2	16.12 16.12 19.12	20:15 20:00 20:00 2	T. 8 16.12 - 22.12
T. 2 23.9 - 29.9	2	23.9 23.9 26.9	20:15 20:00	Centre Portugais 1 Coffrane 2 Le Locle 2	Philip Morris 2 La Chaux-de-Fonds 9 Metalor 2	13.1 17.1 17.1	19:30 20:00 19:30 1	T. 9 13.1 - 19.1
T. 3 30.9 - 6.10	1	30.9 27.9 1.10	20:00	Philip Morris 2 La Chaux-de-Fonds 9 Côte Peseux 5	Metalor 2 Centre Portugais 1 Coffrane 2	31.1 27.1 27.1	19:30 1 20:00 20:15	T. 10 27.1 - 2.2
T. 4 21.10 - 27.10	1 2	28.10 25.10 24.10	19:30	Centre Portugais 1 Metalor 2 Le Locle 2	Côte Peseux 5 La Chaux-de-Fonds 9 Philip Morris 2	4.2 7.2 3.2	20:00 1 20:00 19:30	T. 11 3.2 - 9.2
T. 5 4.11 - 10.11	1	8.11 5.11 4.11		La Chaux-de-Fonds 9 Côte Peseux 5 Coffrane 2	Philip Morris 2 Metalor 2 Le Locle 2	10.3 14.3 13.3	19:30 19:30 20:00 2	T. 12 10.3 - 16.3
T. 6 18.11 - 24.11	2	18.11 18.11 21.11		Centre Portugais 1 Philip Morris 2 Le Locle 2	Coffrane 2 Côte Peseux 5 La Chaux-de-Fonds 9	17.3 18.3 21.3	20:15 20:00 1 20:00	T. 13 17.3 - 23.3
T. 7 2.12 - 8.12	1	3.12 2.12 2.12	20:15	Côte Peseux 5 Coffrane 2 Centre Portugais 1	La Chaux-de-Fonds 9 Metalor 2 Le Locle 2	25.4 25.4 24.4	20:00 19:30 20:00 2	T. 14 21.4 - 27.4

Championnat ANJTT, saison 2013-2014

L: numéro correspondant au local, selon annuaire ANJTT

Coupes: Les matches de coupes (ANJTT & STT) sont prioritaires.

Date de début du championnat: lundi 2 septembre 2013

Date limite de la fin du championnat: dimanche 27 avril 2014



Association Neuchâteloise et Jurassienne de Tennis de Table Championnat Hommes 2013-14 3ème Lique Groupe 3

Aller	L	Date	Heure	Club recevant	Club visiteur	Date	Heure	L	Retour
T. 1	1	6.9 3.9	20:00	La Chaux-de-Fonds 6 Delémont 5	Moutier 3 St-Imier 2	20.12	20:00	4	T. 8
9.9	Ė	11.9	20:00		Péry 1	20.12	19:45		16.12 -
15.9				-					22.12
T. 2		23.9		St-Imier 2	La Chaux-de-Fonds 6	17.1	20:00		T. 9
23.9		27.9	19:45	Péry 1	Cernier 4	15.1	20:00	4	13.1
-		27.9	20:00	Moutier 3	Omega 2	15.1	20:00		-
29.9	_	07.0	00:00	1	5.1/	00.4	10:00	<u>^</u> 1	19.1
T. 3		27.9	20:00	La Chaux-de-Fonds 6	Delémont 5	28.1	19:30 20:15	2	T. 10
30.9		2.10	20:00	Omega 2 Cernier 4	St-Imier 2 Moutier 3	31.1	20:00	\dashv	27.1
6.10		2.10	20.00	Cermer 4	Woulder 3	31.1	20.00		2.2
T. 4		28.10	20:15	St-Imier 2	Cernier 4	5.2	20:00	\neg	T. 11
21.10	2	29.10	19:30	Delémont 5	Omega 2	5.2	20:00	=	3.2
-		25.10	20:00	Moutier 3	Péry 1	7.2	19:45		-
27.10				•	•				9.2
T. 5		6.11	20:00	Omega 2	La Chaux-de-Fonds 6	14.3	20:00		T. 12
4.11		6.11	20:00	Cernier 4	Delémont 5	11.3	19:30	1	10.3
-		8.11	19:45	Péry 1	St-Imier 2	10.3	20:15		-
10.11	_							_	16.3
T. 6	_	18.11	20:15	St-Imier 2	Moutier 3	21.3	20:00	4	T. 13
18.11	\vdash	19.11	19:30	Delémont 5	Péry 1	21.3	19:45	\dashv	17.3
- 24.11		22.11	20.00	La Chaux-de-Fonds 6	Cernier 4	19.3	20:00		23.3
		4.12	20:00	Cernier 4	Omega 2	23.4	20:00	_	
T. 7	\vdash	6.12	19:45		La Chaux-de-Fonds 6	25.4	20:00	\dashv	T. 14
2.12	\vdash	6.12		Moutier 3	Delémont 5	22.4	19:30	1	21.4
8.12		0	_0.00	1	20.0.1101110		70.00		- 27.4

Championnat ANJTT, saison 2013-2014

L : numéro correspondant au local, selon annuaire ANJTT Coupes : Les matches de coupes (ANJTT & STT) sont prioritaires. Date de début du championnat : lundi 2 septembre 2013 Date limite de la fin du championnat : dimanche 27 avril 2014

30



Association Neuchâteloise et Jurassienne de Tennis de Table

Championnat Hommes

2013-14

3ème Ligue Groupe 4

	Aller	L	Date	Heure	Club recevant	Club visiteur	Date	Heure L	Retour
Г	T. 1		12.9	20:00	La Chaux-de-Fonds 7	Tavannes 1	10.12	19:30	T. 8
	9.9		13.9	19:45	Péry 2	Bienne 2	18.12	19:30	16.12
	-		13.9	20:00	Moutier 4	Cortaillod 4	20.12	20:00 1	
	15.9		12.9	20:00	Omega 3	Tramelan 2	18.12	19:30	22.12
	T. 2		25.9		Bienne 2	La Chaux-de-Fonds 7	16.1	20:00	T. 9
	23.9	1	27.9	20:00	Cortaillod 4	Omega 3	16.1	20:00	13.1
	-		24.9	19:30	Tavannes 1	Moutier 4	17.1	20:00	
	29.9		25.9	19:30	Tramelan 2	Péry 2	17.1	19:45	19.1
	T. 3		3.10		La Chaux-de-Fonds 7	Péry 2	31.1	19:45	T. 10
	30.9		4.10	20:00	Moutier 4	Bienne 2	29.1	19:30	27.1
			3.10	20:00	Omega 3	Tavannes 1	21.1	19:30	
	6.10	1	4.10	20:00	Cortaillod 4	Tramelan 2	22.1	19:30	2.2
	T. 4		23.10		Bienne 2	Omega 3	6.2	20:00	T. 11
	21.10		25.10	19:45	Péry 2	Moutier 4	7.2	20:00	3.2
	-		22.10		Tavannes 1	Cortaillod 4	7.2	20:00 1	_ -
L	27.10		23.10	19:30	Tramelan 2	La Chaux-de-Fonds 7	6.2	20:00	9.2
	T. 5		8.11	20:00	Moutier 4	La Chaux-de-Fonds 7	13.3	20:00	T. 12
	4.11		7.11	20:00		Péry 2	14.3	19:45	10.3
	-	1	8.11		Cortaillod 4	Bienne 2	12.3	19:30	_
L	10.11		5.11	19:30	Tavannes 1	Tramelan 2	12.3	19:30	16.3
	T. 6		20.11		Bienne 2	Tavannes 1	18.3	19:30	T. 13
	18.11		22.11		Péry 2	Cortaillod 4	21.3	20:00 1	17.3
	-		21.11	20:00	La Chaux-de-Fonds 7	Omega 3	20.3	20:00	-
	24.11		20.11	19:30	Tramelan 2	Moutier 4	21.3	20:00	23.3
	T. 7		5.12		Omega 3	Moutier 4	25.4	20:00	T. 14
	2.12	1	6.12	20:00	Cortaillod 4	La Chaux-de-Fonds 7	24.4	20:00	21.4
	-	\Box	3.12	19:30	Tavannes 1	Péry 2	25.4	19:45	
	8.12		4.12	19:30	Bienne 2	Tramelan 2	23.4	19:30	27.4

Championnat ANJTT, saison 2013-2014

 $\boldsymbol{\mathsf{L}}$: numéro correspondant au local, selon annuaire ANJTT

Coupes: Les matches de coupes (ANJTT & STT) sont prioritaires.

Date de début du championnat: lundi 2 septembre 2013

Date limite de la fin du championnat: dimanche 27 avril 2014



Association Neuchâteloise et Jurassienne de Tennis de Table Championnat Hommes 2013-14 4ème Ligue Groupe 1

Aller	L	Date	Heure	Club recevant	Club visiteur	Date	Heure	L	Retour
T. 1	2	2.9	19:30	Le Locle 5	Le Locle 6	13.12	19:45	2	T. 10
2.9		5.9	19:30	Néraoui 2	Néraoui 3	12.12	19:30		9.12
		4.9		Gorgier 1	La Chaux-de-Fonds 11	13.12	20:00		5.12
8.9	Г	6.9	20:00	Nugerol-Landeron 4	Metalor 3	10.12	19:30	1	15.12
	3	6.9		Côte Peseux 7	Centre Portugais 2	10.12	20:00	\neg	
T. 2	T	13.9		La Chaux-de-Fonds 11	Néraoui 2	19.12	19:30	T	T. 11
9.9	1	10.9		Metalor 3	Côte Peseux 7	20.12	19:30	3	16.12
-	2	13.9	19:45	Le Locle 6	Nugerol-Landeron 4	20.12	20:00	\neg	-
15.9	Г	12.9		Néraoui 3	Le Locle 5	16.12	19:30	2	22.12
		10.9	20:00	Centre Portugais 2	Gorgier 1	18.12	19:30		
T. 3	Г	19.9		Néraoui 2	Gorgier 1	8.1	19:30		T. 12
16.9	2	16.9	19:30	Le Locle 5	La Chaux-de-Fonds 11	10.1	20:00		6.1
-	Г	20.9		Nugerol-Landeron 4	Néraoui 3	9.1	19:30	\neg	-
22.9	3	20.9	19:30	Côte Peseux 7	Le Locle 6	10.1	19:45	2	12.1
	1	17.9	19:30	Metalor 3	Centre Portugais 2	7.1	20:00	╛	
T. 4	Т	4.10		La Chaux-de-Fonds 11	Nugerol-Landeron 4	24.1	20:00	T	T. 13
30.9	Г	2.10	19:30	Gorgier 1	Le Locle 5	20.1	19:30	2	20.1
- 50.5	2	4.10		Le Locle 6	Metalor 3	21.1	19:30	1	-
6.10		3.10	19:30	Néraoui 3	Côte Peseux 7	24.1	19:30	3	26.1
	П	3.10	19:30	Néraoui 2	Centre Portugais 2	21.1	20:00		
T. 5	2	28.10	19:30	Le Locle 5	Néraoui 2	30.1	19:30	╗	T. 14
21.10		1.11		Nugerol-Landeron 4	Gorgier 1	29.1	19:30		27.1
	3	25.10	19:30	Côte Peseux 7	La Chaux-de-Fonds 11	31.1	20:00		
27.10	1	22.10	19:30	Metalor 3	Néraoui 3	30.1	19:30		2.2
		22.10	20:00	Centre Portugais 2	Le Locle 6	31.1	19:45	2	
T. 6	Г	1.11	20:00	La Chaux-de-Fonds 11	Metalor 3	4.2	19:30	1	T. 15
28.10	П	30.10	19:30	Gorgier 1	Côte Peseux 7	7.2	19:30	3	3.2
-		31.10	19:30	Néraoui 2	Nugerol-Landeron 4	7.2	20:00		-
3.11	2	1.11	19:45	Le Locle 6	Néraoui 3	6.2	19:30		9.2
		29.10	20:00	Centre Portugais 2	Le Locle 5	3.2	19:30	2	
T. 7	П	8.11		Nugerol-Landeron 4	Le Locle 5	3.3	19:30	2	T. 16
4.11	3	8.11		Côte Peseux 7	Néraoui 2	6.3	19:30	\neg	3.3
"-"	1	5.11		Metalor 3	Gorgier 1	5.3	19:30	\neg	-
10.11	2	8.11	19:45	Le Locle 6	La Chaux-de-Fonds 11	14.3	20:00	\exists	9.3
		7.11	19:30	Néraoui 3	Centre Portugais 2	4.3	20:00		
T. 8	Г	22.11		La Chaux-de-Fonds 11	Néraoui 3	27.3	19:30	┑	T. 17
11.11	Г	13.11		Gorgier 1	Le Locle 6	28.3	19:45	2	24.3
		14.11	19:30	Néraoui 2	Metalor 3	25.3	19:30	1	-
17.11	2	11.11		Le Locle 5	Côte Peseux 7	28.3	19:30	3	30.3
		12.11	20:00	Centre Portugais 2	Nugerol-Landeron 4	28.3	20:00	╛	
T. 9	3	29.11		Côte Peseux 7	Nugerol-Landeron 4	4.4	20:00	T	T. 18
25.11	1	26.11		Metalor 3	Le Locle 5	31.3	19:30	2	14.4
	2	29.11	19:45	Le Locle 6	Néraoui 2	3.4	19:30	╗	
1.12		28.11	19:30	Néraoui 3	Gorgier 1	2.4	19:30	╡	20.4
	Г	29.11	20:00	La Chaux-de-Fonds 11	Centre Portugais 2	1.4	20:00		

Championnat ANJTT, saison 2013-2014

L : numéro correspondant au local, selon annuaire ANJTT Coupes : Les matches de coupes (ANJTT & STT) sont prioritaires.

Date de début du championnat : lundi 2 septembre 2013

Date limite de la fin du championnat : dimanche 27 avril 2014

4ème Ligue Groupe 2



Association Neuchâteloise et Jurassienne de Tennis de Table Championnat Hommes 2013-14

Aller	L	Date	Heure	Club recevant	Club visiteur	Date	Heure	L	Retour
T. 1	П	5.9	19:45	Porrentruy 2	Porrentruy 3	12.12	19:45		T. 10
2.9	Г	3.9		Tavannes 2	Delémont 6	10.12	19:30	1	9.12
-	2	3.9	19:30	Le Locle 4	Tramelan 3	11.12	19:30		-
8.9		6.9	20:00	La Chaux-de-Fonds 10	Bienne 3	13.12	19:30		15.12
		3.9		Courfaivre 2	Péry 3	11.12	20:00		
T. 2	Т	11.9	19:30	Tramelan 3	Tavannes 2	17.12	19:30		T. 11
9.9	Г	13.9		Bienne 3	Courfaivre 2	17.12	19:30		16.12
-	Г	12.9	19:45	Porrentruy 3	La Chaux-de-Fonds 10	20.12	20:00		
15.9	1	10.9	19:30	Delémont 6	Porrentruy 2	19.12	19:45		22.12
		11.9	20:00	Péry 3	Le Locle 4	17.12	19:30	2	
T. 3	Г	17.9	19:30	Tavannes 2	Le Locle 4	7.1	19:30	2	T. 12
16.9		19.9		Porrentruy 2	Tramelan 3	8.1	19:30		6.1
-		20.9		La Chaux-de-Fonds 10	Delémont 6	7.1	19:30	1	-
22.9		17.9	19:30	Courfaivre 2	Porrentruy 3	9.1	19:45		12.1
	Г	20.9	19:30	Bienne 3	Péry 3	8.1	20:00		
T. 4	П	2.10		Tramelan 3	La Chaux-de-Fonds 10	24.1	20:00		T. 13
30.9	2	1.10		Le Locle 4	Porrentruy 2	23.1	19:45		20.1
30.9		3.10	19:45	Porrentruy 3	Bienne 3	24.1	19:30		20.1
6.10	1	1.10	19:30	Delémont 6	Courfaivre 2		19:30		26.1
	Г	1.10		Tavannes 2	Péry 3	22.1	20:00		
T. 5	Т	24.10		Porrentruy 2	Tavannes 2	28.1	19:30	\blacksquare	T. 14
21.10	Г	25.10		La Chaux-de-Fonds 10	Le Locle 4	28.1	19:30	2	27.1
-	Г	22.10		Courfaivre 2	Tramelan 3	29.1	19:30		-
27.10		25.10		Bienne 3	Delémont 6	28.1	19:30	1	2.2
	Г	23.10		Péry 3	Porrentruy 3	30.1	19:45		
T. 6	Т	30.10		Tramelan 3	Bienne 3	7.2	19:30		T. 15
28.10	2	29.10		Le Locle 4	Courfaivre 2		19:30		3.2
20.10		29.10	19:30	Tavannes 2	La Chaux-de-Fonds 10	7.2	20:00		3.2
3.11		31.10		Porrentruy 3	Delémont 6	4.2	19:30	1	9.2
	Г	30.10		Péry 3	Porrentruy 2	6.2	19:45		
T. 7	Т	8.11		La Chaux-de-Fonds 10		6.3	19:45		T. 16
4.11	Г			Courfaivre 2	Tavannes 2	4.3	19:30		3.3
4.11	Г	8.11		Bienne 3	Le Locle 4	4.3	19:30	2	J.J
10.11	Г	7.11		Porrentruy 3	Tramelan 3	5.3	19:30		9.3
	1	5.11	19:30	Delémont 6	Pérv 3	5.3	20:00		
T. 8	Т	13.11		Tramelan 3	Delémont 6	25.3	19:30	1	T. 17
11.11	2	12.11		Le Locle 4	Porrentruy 3	27.3	19:45	Ė	24.3
11.11	F	12.11		Tavannes 2	Bienne 3	28.3	19:30		24.3
17.11	\vdash	14.11		Porrentruy 2	Courfaivre 2	25.3	19:30		30.3
	\vdash	13.11	20:00	Péry 3	La Chaux-de-Fonds 10	28.3	20:00		
T. 9	Т	3.12		Courfaivre 2	La Chaux-de-Fonds 10	4.4	20:00		T. 18
25.11	Н	29.11		Bienne 3	Porrentruy 2	3.4	19:45		1. 18
25.11	\vdash	28.11		Porrentruy 3	Tavannes 2	1.4	19:30		14.4
1.12	1	26.11	19:30	Delémont 6	Le Locle 4	1.4	19:30	2	20.4
	Ė	27.11	19:30	Tramelan 3	Péry 3	2.4	20:00	_	20.1
				v	, -		,		

Championnat ANJTT, saison 2013-2014

L: numéro correspondant au local, selon annuaire ANJTT

Coupes : Les matches de coupes (ANJTT & STT) sont prioritaires.

Date de début du championnat : lundi 2 septembre 2013

Date limite de la fin du championnat : dimanche 27 avril 2014

Tout pour le tennis de table chez



Sponsor de Gaël Vendé, champion suisse U 18 en 2013

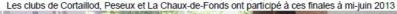
gervice et conseils pour la maison GUBLER au sein de l'ANJTT.

Proche des clients : n'hésitez pas à m' appeler

Demander et consulter notre catalogue gratuit!

2: 032 493 39 94 Fax: 032 493 67 25 E Mail: clemenconm@bluewin.ch Michel Clémençon Sous Chaux 18 2740 Moutier

Championnat Suisse Jeunesse par équipe à Neuhausen





Championnat Jeunesse ANJTT U13/U15/U18

au collège de Bellevue à La Chaux-de-Fonds et au complexe de la Blancherie à Delémont

Horaire: U13 à 10h, U15 à 12h15, U18 à 14h30

Samedi 28 septembre 2013 Bellevue à La Chaux-de-Fonds · 1er Tour individuel Dimanche 27 octobre 2013 2ème Tour individuel La Blan herie à Delémont Samedi 25 janvier 2014 3ème Tour individuel Bellevue à La Chaux-de-Fonds

Samedi 20 avril Finale par équipe Lieu à définir

Finales Suisse Jeunesse par équipe U13/U15/U18

Sa 24 et Di 25 mai 2014 (Lieu à définir)

Championnat NE jeunesse Sa 15.02.2014 (au Landeron) Championnats JU/JU-Be jeunesse Sa 26 octobre (Delémont)

Championnat ANJTT jeunesse Sa 23 novembre 2014 (Coffrane/Cortaillod)

Championnat Romand jeunesse Di 27.04.2014 (à définir)

Championnats Suisse Jeunesse Individuel U11/U13/U15/U18

Sa 29 et Di 30 mars 2014 Le Landeron (ANJTT)

Challenge Landry-Feuz, tournoi par équipe de 2, aussi pour non licenciés

... (Date et lieu à définir)

School Trophy, tournoi des écoliers non licenciés

Ma 08 et Me 09.04.2014 NE, éliminatoire régional du littoral, La Riveraine, Neuchâtel

Me 09.04.2014 NE, éliminatoire régional des montagnes neuchâteloises, Bellevue, La Chaux-de-Fonds

35

Je 10.04.2014 NE, finale cantonale, Bellevue, La Chaux-de-Fonds Di 01.06.2014 Finale nationale du School Trophy, Guin (FR)

Cadre ANJTT

au collège de Bellevue à La Chaux-de-Fonds et au complexe de la Blancherie à Delémont

Sa 31 août 2013, Sélection du cadre ANJTT, 14h. Bellevue. La Chaux-de-Fonds Sa 21 septembre 2013, entrainement. 14-18h Sa 19 octobre 2013. entrainement. 14-18h Sa 9 novembre 2013, entrainement, 14-18h

Sa 7 décembre 2013, entrainement, 14-18h Sa 1er février 2014. entrainement. 14-18h Sa 26 mars 2014. entrainement. 14-18h Sa 3 mai 2014, entrainement, 14-18h Sa 17 mai 2014, entrainement. 14-18h 14-18h Sa 7 juin 2014, entrainement.

Capitaines des équipes de coupe ANJTT - Challenge Brisset

Cernier 1	Langel Maud-Elodie;Grand-Rue 79B;2608 Courtelary;P 032 943 12 04;
	N 079 765 71 65; maud-elodie82@bluewin.ch
Cernier 2	Mikic Stevan;Rue de la Paix 121;2300 La Chaux-de-Fonds;P 032 968 12 96;
	N 079 294 55 66; stevan.mikic@anjtt.ch
Cernier 3	Metz Raphael;Orée 4;2054 Chézard-St-Martin;P 032 853 12 68;
	N 078 751 22 05; raphael.metz@centrelecap.ch
Cernier 4	Hoffer André; Midi 27;2052 Fontainemelon;
	P 032 730 58 40;andrehoffer@romandie.com
Coffrane 1	Braem Patrick; Chemin de Sonressert 1;2016 Cortaillod; P 032 841 20 68;
	N 079 744 21 18; pbraem@bluewin.ch
Coffrane 2	Marti Pascal;Rue Charles-L'Eplattenier 18;2206 Les Geneveys S/Coffrane;
	P 032 857 22 22;N 079 822 22 91; B 058 454 33 33; pascal.marti@post.ch
Cortaillod 1	Rebetez Yoan;Stand 21;2034 Peseux;P 032 731 17 15;N 077 452 38 71;
Côto Bosouv 1	yoyo7@hotmail.fr Oran Thomas;Cent-Pas 12;2013 Colombier NE;P 032 841 46 62;
	Tang Shirui;Rue de Pierre à Mazel 50;2000 Neuchâtel;N 078 843 51 08;
Cote Peseux 2	shirui.tang@cartier.com
Côta Pasauv 3	Cherkaoui Younos;Chemin des Carells 11e;2034 Peseux;P 032 731 58 71;
cote i escux s	N 079 612 42 57; younosch02@hotmail.com
Côte Peseux 4	Lesch Torben; Addoz 48; 2017 Boudry; P 032 842 28 38; leschsartorelli.g@sunrise.ch
	Gerber Dylan; Villarets 1;2036 Cormondrèche; P 032 731 30 19; gerberjd@net2000.c
	Delestre Christophe; Fbg de l'Hôpital 56;2000 Neuchâtel; N 079 635 48 08;
	cdelestre2006@yahoo.fr
Courfaivre 1	Schaffter Laurent; Rue Jean-Prévôt 27;2800 Delémont; P 032 422 39 64;
	N 079 223 03 80; lschaffter@bluewin.ch
Courfaivre 2	Schaffter Laurent; Rue Jean-Prévôt 27;2800 Delémont; P 032 422 39 64;
	N 079 223 03 80; lschaffter@bluewin.ch
Courfaivre 3	Schaffter Laurent; Rue Jean-Prévôt 27;2800 Delémont; P 032 422 39 64;
	N 079 223 03 80; lschaffter@bluewin.ch
Delémont 1	Nusbaumer Blaise; Chemin de Bellevoie 5;2800 Delémont; P 032 423 01 93;
	N 076 321 86 51; blaise.n@cttdelemont.ch
Delémont 2	Moreno Castro Joaquin; Champs du Moulin 11;2853 Courfaivre; P 032 423 16 07;
Delémont 3	Moreno Kilian; Champs du Moulin 11;2853 Courfaivre; P 032 423 16 07;
Delémont 4	Veya Bernard;Rue du Kirlou 25;2800 Delémont;P 032 422 03 94;
Delémont 5	Godinat Michaël;Saint-Maurice 8;2852 Courtételle;P 032 422 31 60;
	N 076 329 77 57; michael.godinat@gmail.com
La Chaux-de-F	
	P 032 535 31 85;N 079 906 89 83; polo6685@hotmail.com
La Chaux-de-F	
	P 032 968 45 66;N 078 897 76 78; asavanyu@bluewin.ch
La Chaux-de-F	onds 3 Kneuss Valentin;CP 359/ Rue du Dr-Kern 14 C/o Tennis de Table
	La Chaux-de-Fonds; 2301 La Chaux-de-Fonds; P 032 963 11 19;
la Chauy-do E	N 079 643 5610; valentin.kneuss@hotmail.com onds 4 Clerc Patrice;Epargne 16;2300 La Chaux-de-Fonds;P 032 914 37 22;
La Ciiaux-de-F	onds 4 Cierc Patrice; Epargne 16;2300 La Chaux-de-Fonds; P 032 914 37 22; N 079 761 71 75:
	N 11/7 /11 / 1 / 1

N 079 578 95 29; s.p.mikic@bluewin.ch						
La Chaux-de-Fonds 6 Petermann Patrick;Banneret 5;2300 La Chaux-de-Fonds;						
P 032 534 42 08;						
La Chaux-de-F	Fonds 7 Kneuss Sébastien;La Bise-Noire;2333 La Cibourg;P 032 963 11 19;					
	N 0797865612; B 032 942 54 13; sebastien.kneuss@hotmail.com					
La Chaux-de-F						
	La Chaux-de-Fonds;2301 La Chaux-de-Fonds;					
	P 032 914 13 12;gerard.crameri@anjtt.ch					
La Chaux-de-F	Fonds 9 Maitre Cédric;Crêt Taconnet 16;2000 Neuchâtel;N 079 774 23 74;					
	B 032 951 12 03; cedricmaitre@hotmail.com					
Le Locle 1	Schluter Patrick; Grand Rue 25;2108 Couvet; P 032 863 34 52; N 079 657 25 12;					
	B 032 863 34 24; patrick.schluter@bluewin.ch					
Le Locle 2	Delon Michel; Jeanneret 24;2400 Le Locle; P 032 920 33 04; N 079 155 02 12;					
_	contact@loisirlucratif.fr					
Moutier 1	Koenig Alain; Chalière 31;2740 Moutier; P 032 493 35 83;					
	N 079 307 06 49; alain.koenig@anjtt.ch					
Moutier 2	Steiner Philippe; Case postale 922;2740 Moutier; P 032 493 65 76; N 079 483 97 05;					
philippesteiner@						
Moutier 3	Rebetez Dimitri;Sur le Crêt;2746 Crémines;P 032 499 01 16;					
N	N 079 366 55 91;					
Nugeroi-Lande	eron 1 Spring Benjamin; Jolimont 38;2525 Le Landeron; N 079 758 56 70;					
0	benjamin.spring@net2000.ch					
Omega 1	Schwab Olivier; Schürlistrasse 3;2563 Ipsach; P 032 341 59 01; N 079 724 16 00;					
0	B 058 221 12 34; olivier.schwab@bluewin.ch Bertato Alessandro;Kirchenfeldweg 15a;2504 Bienne;P 032 341 39 21;					
Omega 2	N 078 767 21 65; B 032 655 72 36; abertato@bluewin.ch					
Péry 1	Holder Gaspard;Ch.de Chantemerle 10;1010 Lausanne;P 021 311 31 24;					
Péry 2	Marti Claire; Fin Du Pertuis 8A; 2605 Sonceboz; P 032 489 19 91; N 079 417 47 62;					
1 0.1 / 2	B 031 635 49 55; shivan@bluewin.ch					
Péry 3	Marti Alain;Fin Du Pertuis 8A;2605 Sonceboz;P 032 489.19.91;B 032 486 07 92;					
, .	alain.marti@erz.be.ch					
Péry 4	Zeciri Corinne;Impasse des Arêtes 7;2300 La Chaux-de-Fonds;P 032 968 97 11;					
•	N 078 889 79 86; crossandra@hotmail.com					
Porrentruy 1	Deroulers Pierre; Sur la Côte; 2904 Bressaucourt; P 032 466 69 11; N 078 789 52 77;					

Queloz David; Envers de la Gare 4;2612 Cormoret; P 032 940 18 09; N 079 340 33 88;

eric.tellenbach@cec.clientis.ch

pderoulers@hotmail.com

St-Imier 1

Composition équipes de coupe ANJTT - Challange Brisset

Cortaillod 1	Rebetez Yoan A17; Märki Julien A17	34
Côte Peseux 1	Mignot Christian B14; Tänzer Torne B13	27
Côte Peseux 2	Huynh Bao-Lôc B13; Tang Shirui B13	26
Delémont 1	Nusbaumer Blaise B13; Niederhauser Yan C10	23
Moutier 1	Koenig Alain C10;Zbinden John B11	21
Le Locle 1	Schluter Patrick B11;Challet Patrick C9	20
La Chaux-de-Fonds 1	Schaffter Cédric B15; Schaldenbrandt Paul-André D5	20
Delémont 2	Moreno Castro Joaquin C8;Vendé Loïc B11	19
Cernier 1	Langel Maud-Elodie C8;Barfuss Marc B11	19
Cernier 2	Mikic Stevan C10;Kohli Olivier C9	19
Côte Peseux 3	Cherkaoui Younos C10; Eltschinger Alan C8	18
Delémont 3	Moreno Kilian C10;Guyot Luc C7	17
Côte Peseux 4	Lesch Torben C9; Joseph Pascal C7	16
Nugerol-Landeron 1	Spring Benjamin C8;Rapoula Sandra C7	15
La Chaux-de-Fonds 2	Hyseni Besnik C6;Savanyu Timothy C9	15
Omega 1	Detorrenté Albert C10;Pung Hang-Tong D5	15
Côte Peseux 5	Gerber Dylan C7;Trachsel Steve C7	14
St-Imier 1	Queloz David C6;Golay Fabien C7	13
Péry 1	Holder Gaspard C7;Zimmermann Michel D5	12
Coffrane 1	Braem Patrick C7;Ruedin Christophe D5	12
La Chaux-de-Fonds 3	Crameri Gérard D3;Kneuss Valentin C9	12
Tramelan 1	Tellenbach Eric C6;Geiser Gérard C6	12
Delémont 4	Veya Bernard D4;Barthe Jérémy C7	11
Porrentruy 1	Deroulers Pierre C7;Gerber Arthur D4	11
Cernier 3	Metz Raphael C6;Lanfranchi Pascal D5	11
St-Imier 2	Blanc Alain D5;Lo Alaing D5	10
Omega 2	Bertato Alessandro D5;Jaccard Laurent D5	10
La Chaux-de-Fonds 4	Clerc Patrice C6;Perrenoud Benoit D4	10
Moutier 2	Steiner Philippe D5;Clémençon Michel D4	9
Péry 2	Marti Claire D4;Meyer Kevin D5	9
La Chaux-de-Fonds 5	Moullet Barish D4; Mikic Sreten D5	9
Péry 3	Marti Alain D5;Zeciri Valentina D3	8
Le Locle 2	Delon Michel D4;Vojinovic Goran D4	8
Coffrane 2	Marti Pascal D5;Chesnais Aymeric D2	7
La Chaux-de-Fonds 6	Petermann Patrick D4; Winkelmann Frederic D3	7
Moutier 3	Rebetez Dimitri D4;Rebetez Auxanne D3	7
Côte Peseux 6	Delestre Christophe D4; Jeanneret Thierry D3	7
Cernier 4	Hoffer André D4;Kohli Alexandre D3	7
La Chaux-de-Fonds 7	Kneuss Sébastien D3; Michel Rota 4	7
La Chaux-de-Fonds 8	Meyer Cyril D3;Codello Axel D2	5
La Chaux-de-Fonds 9	Baracchi Karen D3;Maitre Cédric D2	5
Delémont 5	Godinat Michaël D1;Ferreira Vaz Nelson José D2	3
Courfaivre 1	Boillat Antoine D2; Marchand Gaëtan D1	3
Péry 4	Zeciri Corinne D1;Wehren Jonathan D2	3
Courfaivre 2	Comment Valentin D1; Jolidon Bastien D1	2
Courfaivre 3	Tanner David D1;Tanner Jonas D1	2

Directives Coupe ANJTT 2013/2014

- L'équipe citée en premier reçoit (→recevante), elle est responsable de l'organisation complète du match. Elle doit proposer par téléphone à l'équipe visiteuse deux dates pour la rencontre jusqu'à 10 jours au plus tard après la publication du tirage au sort.
- Après la fin du délai <u>l'équipe visiteuse est obligée</u> de prendre contact avec l'équipe recevante.
- Si une entente ne peut être obtenue, le <u>dernier jour d'entraînement</u> de la période prescrite sera considéré comme date officielle! (RS art. 6.2.6)
- Un fois la date de la rencontre convenue, celle-ci doit être confirmée <u>par écrit</u> par l'équipe recevante <u>avec copie</u> à la responsable.
- L'original de la feuille de match doit être envoyée par courrier A, au responsable de la coupe (RF art. 5.3):

Mme Jacqueline Clémençon, Sous-Chaux 18, 2740 Moutier

- L'ordre des matches est établi selon RS art. 6.1.4
- Conformément à l'article RS 6.1.4, tous les matches doivent être disputés
- Toute feuille de match qui parviendra 3 jours après le délai prescrit entraînera un WO pour l'équipe recevante (RF art. 5.4.1)
- L'équipe gagnante est qualifiée pour le tour suivant
- Le tirage au sort pour chaque tour aura lieu le mardi après la date limite

ASSOCIATION NEUCHATELOISE ET JURASSIENNE DE TENNIS DE TABLE

STATUTS

1. Constitution - Dénomination - But - Durée

- 1.1 Il est constitué en 1934 sous le nom de "Association Neuchâteloise et Jurassienne de Tennis de Table", ci-après ANJTT, une association au sens des articles 6 et suivants du CCS, ayant pour but principal le développement du tennis de table, en particulier auprès de la jeunesse régionale. Elle prend dans ce but toutes les dispositions nécessaires, en observant une stricte neutralité politique et confessionnelle.
- 1.2 L'ANJTT est membre de "Swiss Table Tennis", ci-après STT, en tant qu'association régionale (AR) officiellement reconnue.
- 1.3 Son siège social et juridique est au domicile de son président.
- 1.4 L'association est valablement engagée vis-à-vis de tiers par la signature individuelle de son président, de son vice-président ou de son responsable financier.
- 1.5 La durée de vie de l'ANITT est indéterminée

2. Membres

- 2.1 L'ANJTT est formée des clubs de tennis de table établis dans les régions déterminées par STT, à savoir les régions neuchâteloise, jurassienne, jurassienne bernoise et biennoise romande.
- 2.2 Les clubs ne peuvent pas avoir de désignation politique ou religieuse.
- 2.3 Les clubs corporatifs affiliés à STT peuvent également participer aux compétitions corporatives.

3. Admissions - Démissions - Exclusions

- 3.1 Pour être reçu par l'ANJTT, le club candidat doit présenter une demande écrite au directoire ANJTT et respecter l'article 2.4 des statuts de STT.
- 3.2 Le directoire statue provisoirement sur la demande d'admission qui est soumise au comité central de STT avec préavis.
- 3.3 Tout nouveau club doit s'acquitter d'une finance d'entrée qui sera pavée une fois le club accepté.
- 3.4 Chaque club affilié paie une cotisation annuelle.
- 3.5 Tout club qui désire se retirer de STT doit en aviser par écrit le directoire et se conformer à l'art. 2.5 des statuts de STT.
 - La démission sera acceptée si les devoirs financiers du club ont été remplis.
- 3.6 Tout club exclu sera radié des effectifs de l'ANJTT.

4. Organes de l'association

- 4.1. Les organes de l'ANJTT sont :
 - a. l'assemblée générale des délégués (AGD)
 - b. le directoire (DIR)
 - c. l'assemblée technique (AT)
 - d. les vérificateurs des comptes (VC)
 - e. la commission de recours (CR)
 - f. la commission des statuts et règlements (CSR)
- 4.2 L'assemblée générale des délégués (AGD) :
- 4.2.1 L'assemblée générale des délégués se compose de représentants des clubs formant l'ANJTT. Elle se réunit habituellement durant le mois de septembre (cf. art. liés 4.2.9, 4.2.10 et 4.6.2c). Elle est dirigée par le président de l'AR, à défaut par le vice-président ou un autre membre du Directoire.
- 4.2.2 Un représentant d'un club est un membre de ce club, porteur d'une procuration signée par le président ou le vice-président du club. Une même personne ne peut représenter qu'un seul club.
- 4.2.3 Un club peut déléguer autant de représentants qu'il possède de voix.
- 4.2.4 Chaque club a droit à une voix par 20 licenciés ou par fraction de 20. Pour l'établissement du droit de vote, le directoire se base sur le nombre de licenciés à la date de la convocation. Un délégué peut représenter toutes les voix de son club. L'AGD est obligatoire du début à la fin pour tous les clubs sous peine d'amende.

- Les présidents d'honneur et les membres d'honneur ont droit à une voix personnelle et incessible.
- 4.2.5 L'AGD peut valablement délibérer si les 2/3 de l'effectif des voix des clubs au moins est représenté.
- 4.2.6 Les points de l'ordre du jour de l'AGD sont les suivants :
- 4.2.6.1 Approbation du procès-verbal de l'AGD précédente
- 4.2.6.2 Approbation du rapport de gestion du directoire
- 4.2.6.3 Approbation des comptes et du rapport des vérificateurs des comptes
- 4.2.6.4 Votation de la décharge au directoire et aux vérificateurs des comptes
- 4.2.6.5 Approbation du rapport de la commission de recours
- 4.2.6.6 Elections:
 - a. du président de l'association
 - b. du responsable financier
 - c. du responsable technique
 - d. du responsable jeunesse
 - e. du responsable information/informatique
 - f. des responsables de département
 - g. de deux clubs vérificateurs des comptes et d'un suppléant
 - des membres de la commission de recours
 - de la commission des statuts et règlements

Lors d'élections, au 1^{er} tour de scrutin, la majorité absolue des voix valablement exprimées est déterminante. Au 2^{ème} tour, la majorité relative est suffisante.

- 4.2.6.7 Désignation du lieu, de la date et du club responsable de l'organisation de l'AGD suivante.
- 4.2.6.8 Décisions relatives aux modifications :
 - a. des statuts
 - b. du règlement financier.
- 4.2.6.9 Approbation du budget.
- 4.2.6.10 Décisions relatives à tous les objets figurant à l'ordre du jour de l'AD d'automne de STT.
- 4.2.6.11 Désignation s'il y a lieu:
 - a. des présidents et des membres d'honneur
 - b. du prix ANJTT et de l'insigne du mérite fonctionnaire

Une majorité des 2/3 est nécessaire.

- 4.2.6.12 Ratification des exclusions décidées par le directoire.
- 4.2.7 Aucune décision ne peut être prise sur des objets ne figurant pas à l'ordre du jour, sans l'accord de l'AGD pour l'entrée en matière avec une majorité des 2/3 des voix représentées.
- 4.2.8 Les décisions de l'AGD sont prises à la majorité des voix valablement exprimées. En cas d'égalité, le président tranche.
- 4.2.9 Une majorité des 2/3 des voix représentées est nécessaire pour toute modification des statuts et du règlement financier.

Toute demande de modifications des statuts ou du règlement financier doit parvenir à la présidence de la commission des statuts et règlements au plus tard le 30 avril.

Chaque demande de modification sera soumise aux clubs ANJTT et au directoire.

Un délai de 30 jours dès l'envoi des documents est accordé aux clubs et au directoire pour présenter une contre-proposition à la commission des statuts et règlements.

- 4.2.10 Toute proposition sortant de l'ordre du jour habituel de l'AGD doit parvenir au directoire au plus tard le 30 juin.
- 4.2.11 Une décision concernant la dissolution de l'ANJTT doit être votée à la majorité des 3/4 des voix des clubs affiliés
- 4.2.11 L'AGD est convoquée par le directoire par lettre adressée 20 jours à l'avance, indiquant l'ordre du jour ainsi que les propositions de modifications des statuts ou du règlement financier.
- 4.2.13 Une AGD extraordinaire est convoquée par décision du directoire (ex. habituellement durant le mois de février, pour les décisions relatives à tous les objets figurant à l'ordre du jour de l'AD de printemps de STT) ou sur demande motivée des 2/5 des membres licenciés au moins ou des 2/5 des clubs affiliés; elle est soumise aux mêmes dispositions qu'une AGD ordinaire. Pour

l'établissement du droit de vote, le dernier état connu du nombre de licenciés par club fait alors foi

- 4.3 Le directoire (DIR) :
- 4.3.1 Le directoire est l'organe exécutif et se compose des 5 membres suivants:
 - a. Président de l'association régionale (PAR)
 - b. Responsable financier (RF)
 - c. Responsable technique (RT)
 - d. Responsable jeunesse (RJ)
 - e. Responsable information/informatique (RI)

Les membres du directoire sont nommés pour une année et sont rééligibles.

Le directoire désigne en son sein le vice-président.

- 4.3.2 Les départements qui dépendent du directoire sont :
 - finances
 - technique
 - secrétariat
 - jeunesse
 - formation
 - sport de masse
 - médias

En cas de nécessité, d'autres départements et/ou commissions peuvent être créés.

- 4.3.3 Le directoire se réunit aussi souvent que la marche des affaires de l'association l'exige, soit sur convocation du président, soit sur requête d'un de ses membres. Les décisions du directoire sont prises à la majorité relative des membres, pour autant qu'au moins 3 membres soient présents. Le directoire convoque selon nécessité les membres de divers départements et/ou commissions.
- 4.3.4 Au moins une fois par an, lors de la séance préparatoire de l'AGD, le président convoque les responsables des départements et des commissions.
- 4.3.5 Le directoire représente l'ANJTT auprès de STT et des autres AR.
- 4.3.6 Les attributions du directoire sont les suivantes :
 - a. il établit son rapport annuel et il examine le rapport du responsable financier et le projet de
 - b. il examine l'organisation de toute compétition officielle.
 - c il statue sur les demandes d'admission et de démission
 - d. il représente l'ANJTT vis-à-vis des tiers.
 - e. il approuve ou change s'il y a lieu les dates des tournois ouverts ou locaux organisés par les clubs ANJTT, il a le droit d'interdire l'organisation de tournois ouverts ou locaux qui seraient fixés à une date qu'il ne pourrait pas approuver.
 - f. il peut déléguer une partie de ses pouvoirs à des commissions spéciales, les frais en résultant étant en principe à la charge de l'AR.
- 4.3.7 Le directoire est responsable de la bonne marche de l'ANJTT.

Ses membres présentent lors de l'AGD un rapport d'activités.

- 4.3.8 Le secrétaire tient les procès-verbaux des assemblées générales. Le responsable administratif est chargé de la correspondance et de l'administration centrale de l'ANJTT, en relation avec nos clubs/joueurs/membres, les autres AR et/ou STT.
- 4.3.9 Le directoire est responsable de la surveillance des finances de l'ANJTT. Un de ses membres doit contresigner les paiements et autres mouvements de caisse.
- 4.3.10 Le responsable financier tient les comptes de l'ANJTT. Il veille à la rentrée des cotisations à l'échéance fixée par le directoire. Il est responsable de la caisse, de l'exécution des paiements et de leurs délais. Il présente périodiquement la situation financière au directoire. Il tient le compte des recettes et des dépenses, ainsi que le bilan à la fin de chaque exercice.

Il présente à l'AGD le rapport sur les comptes et le projet de budget pour l'année suivante.

4.3.11 Le responsable technique et les membres de son département s'occupent du développement et de la surveillance du jeu. Ils fixent les groupes dans les diverses ligues du championnat et établissent le calendrier de toutes les manifestations sportives. Ils sont responsables du classement des joueurs.

- 4.4 L'assemblée technique (AT) :
- 4.4.1 L'assemblée technique se réunit au mois de juin et selon les dispositions identiques à celles énoncées sous les chiffres 4.2.1 à 4.2.5. Elle est par contre présidée par le responsable technique. L'AT ne peut délibérer valablement que si au moins la moitié des voix des clubs sont présentes. Si une seconde AT est convoquée, elle pourra délibérer valablement quel que soit le nombre de voix représentées.
- 4.4.2 Les points à l'ordre du jour de l'AT sont les suivants :
 - a. Approbation du procès-verbal de l'AT précédente.
 - b. Décisions relatives aux propositions de modifications du règlement sportif.
 - Présentation du calendrier des championnats par équipe et des tournois.
 - Attribution des divers championnats individuels.
 - e. Attribution et approbation des diverses manifestations organisées dans le cadre de l'ANJTT
 - f. Désignation du lieu, de la date et du club responsable de l'organisation de l'AT suivante.
 - g. Attribution, s'il y a lieu, de l'insigne du mérite sportif.
- 4.4.3 Les décisions de l'AT sont prises à la majorité des voix valablement exprimées. En cas d'égalité, le président de l'AT tranche.
- 4.4.4 Toute demande de modification du règlement sportif doit parvenir à la présidence de la commission statuts et règlements avant le 28 février. Chaque demande de modifications sera soumise aux clubs ANJTTet au directoire. Un délai de 30 jours dès l'envoi des documents est accordé aux clubs et au directoire pour présenter une contre-proposition.
- 4.4.5 L'AT est convoquée par le RT par lettre adressée 20 jours à l'avance indiquant l'ordre du jour ainsi que les propositions de modifications du règlement sportif.
- 4.5 La commission de recours (CR):
- 4.5.1 La commission de recours est composée de 2 membres et d' 1 suppléant. Elle fait en principe l'objet d'un règlement particulier se basant sur le règlement de la commission de recours STT, qui reste l'instance suprême pour toute décision.
- 4.5.2 Les membres de la commission de recours sont élus chaque année par l'AGD qui en désigne également le président. Une réélection est possible.
- 4.5.3 Un membre de la commission de recours ne peut juger un cas dans lequel il est lui-même partie comme personne, joueur ou club.
- 4.5.4 Ses attributions sont :
 - d'examiner les délais de recours
 - b. d'examiner les recours déposés
 - c. l'application correcte des règlements STT et ANJTT
- 4.6 La commission des statuts et règlements (CSR) :
- 4.6.1 La commission des statuts et règlements compte jusqu'à 5 membres. Les membres et le président sont élus par l'AGD et sont rééligibles. A défaut de commission dûment constituée, le président du directoire assure la présidence de la CSR et traite en particulier les propositions concernant les statuts, tandis que le responsable financier traite celles concernant le règlement financier et le responsable technique celles portant sur les règlements à caractère technique.
- 4.6.2 Ses attributions sont :
 - a. étudier les propositions reçues
 - b. émettre un avis et d'éventuelles contre-propositions
 - remettre les propositions, ses avis et ses contre-propositions au directoire et aux clubs avant le 31 mai
 - d. élaborer la forme définitive pour l'AGD
 - le président de la CSR présente les textes et dirige les débats sur les modifications des statuts et règlements lors de l'AGD.
- 4.7 Les vérificateurs des comptes (VC) :

Deux clubs vérificateurs des comptes et un club suppléant sont élus chaque année par l'AGD. Ils procèdent au contrôle des comptes annuels, s'il y a lieu avec l'aide d'un/e fiduciaire, et établissent un rapport qu'ils présentent à l'AGD avant l'approbation des comptes.

Finances

- 5.1 Les dépenses de l'ANJTT sont couvertes normalement par les contributions suivantes :
- 5.1.1 Finances d'entrée
- 5.1.2 Cotisations des clubs
- 5.1.3 Passeports des joueurs
- 5.1.4 Inscriptions aux championnats et tournois divers
- 5.1.5 Amendes
- 5 1 6 Dons et subventions
- 5.2 Une contribution spéciale peut être versée chaque année par les clubs en vue de promouvoir et développer le tennis de table parmi les jeunes. Elle est proportionnelle au nombre de passeports des joueurs dans ce club.
- 5.3 Les contributions dues par les clubs en application des statuts et des décisions de l'AGD sont fixées par le règlement financier de l'ANJTT.

6. Dissolution

La dissolution de l'ANJTT ne pourra être prononcée que dans le cadre d'une assemblée générale extraordinaire convoquée spécialement dans ce but. Le directoire en charge fonctionne alors comme liquidateur.

L'actif existant sera déposé en banque et géré par l'Office des sports du canton de domicile du dernier président pendant 5 ans. Passé ce délai, il sera versé aux offices des sports des cantons de NE, JU et BE selon un système proportionnel défini lors de l'assemblée générale extraordinaire ayant décidée la dissolution. Ce fonds servira à promouvoir le sport.

En cas de fusion, par exemple avec une autre AR, l'actif pourra cependant être transféré à la nouvelle entité.

7. Dispositions finales

7.1 Ces dispositions entrent immédiatement en vigueur. Elles abrogent et remplacent toute réglementation antérieure.

Statuts révisés et approuvés lors de l'AGD d'automne du 14 septembre 2011 à Delémont.

Association Neuchâteloise et Jurassienne de Tennis de Table

Le Président du directoire : Pierre-Yves BAUMANN

Le Président de la commission statuts et règlement : Pierre-Yves BAUMANN

RÈGLEMENT SPORTIF ANJTT

Généralités

1.1 Terminologie

Dans le présent règlement, les termes « rencontre » ou « match » indiquent l'opposition de 2 équipes et le terme « partie » l'opposition de 2 (paires de) joueurs.

1.2 Abréviations

Les abréviations suivantes sont utilisées dans le présent règlement :

STT : Swiss Table Tennis

ANJTT: Association Neuchâteloise et Jurassienne de Tennis de Table

RSS : Règlement Sportif de STT RS : Règlement Sportif de l'ANJTT RF : Règlement Financier de l'ANJTT

DIR : Directoire de l'ANJTT

RT : Responsable Technique de l'ANJTT
AT : Assemblée Technique de l'ANJTT
OC : Office Central de l'ANJTT
RC : Registre Central (STT/ANJTT)

JA : Juge-arbitre

2. Champ d'application

Le RS ANJTT porte sur les compétitions suivantes :

- a) Championnat par équipe des ligues (1 à 4 pour messieurs et pour dames)
- b) Championnat par équipe des catégories d'âge (050, 040, U18, U15, U13)
- c) Coupe ANJTT
- d) Compétitions individuelles

Dispositions communes aux compétitions par équipe (cf. art. 30 ss RSS)

3.1 Calendrier

- 3.1.1 La saison commence le 1^{er} juillet et se termine le 30 juin de l'année suivante.
- 3.1.2 Le RT est responsable de l'établissement du calendrier. Il fixe en début de saison les semaines réservées à la compétition.

La publication du calendrier doit avoir lieu au moins 20 jours avant le début du championnat. Pour les séries U18, U15 et U13, l'art, 5,1,2 est réservé.

- 3.1.3 Les matchs doivent se disputer lors de la semaine prévue, ou durant celle qui la précède ou la suit immédiatement (sauf au début et à la fin du championnat qui sont fixés par le calendrier). Le RT peut autoriser le déroulement de matchs lors d'une semaine de réserve supplémentaire.
- 3.1.4 Le RT établit un calendrier précis (date et heure) provisoire à l'aide du RC et le communique aux clubs concernés lors de l'AT. Les éventuelles demandes de modification doivent être adressées par écrit au RT dans les 15 jours qui suivent l'AT, après quoi le calendrier devient définitif. Toute indication erronée fournie au RT par un club quant à son calendrier entraîne une amende selon le RF.

3.2 Inscriptions

- 3.2.1 Les clubs doivent inscrire nominativement leurs équipes selon la date définie dans le calendrier ANJTT, d'éventuelles modifications étant possible jusqu'au 1er juillet en cas de transfert pendant cette période.
- 3.2.2 Au début du championnat, les joueurs inscrits nominativement dans une équipe doivent être en possession d'un passeport de jeu valide.

Tout match joué par l'équipe d'un joueur inscrit qui ne remplit pas cette condition entraîne le forfait pour l'équipe (à l'exception des catégories jeunesse).

3.3 Déplacement d'un match

- 3.3.1 Lorsqu'une équipe désire modifier la date d'un match, elle doit obtenir l'accord de l'équipe adverse et respecter l'art. 3.1.3.
- 3.3.2 Toutefois, dans des cas exceptionnels, le responsable du championnat peut autoriser par écrit, sur demande motivée écrite, un déplacement d'un match hors des délais. Le club demandeur doit alors s'acquitter de la taxe prévue au RF.
- 3.3.3 Tout match joué hors des délais, sans autorisation écrite du responsable du championnat, entraîne la perte de la rencontre par forfait pour l'équipe demandeuse.
- 3.3.4 Toute modification de date est à notifier sur la feuille de match sous observation.

3.4 Arbitrage et déroulement de la rencontre

- 3.4.1 Arbitrage
- 3.4.1.1 A défaut d'entente entre les capitaines d'équipe, l'arbitrage des parties d'une rencontre est assumée alternativement par le club visiteur et le club recevant, ce dernier arbitrant la 1ère partie.
- 3.4.2 Feuille de match
- 3.4.2.1 Les feuilles de match doivent être remplies en 4 exemplaires dont la première est à retourner dans les 24 heures (courrier A) à l'OC.
- 3.4.2.2 Toute feuille non remplie selon les dispositions du RT entraı̂ne une amende pour le club responsable de la rencontre.
- 3.4.3 Déroulement de la rencontre
- 3.4.3.1 Toute rencontre se joue avec la même marque de balles qui doit être agréée par STT.
- 3.4.3.2 L'équipe visiteuse a le droit de disposer d'une table prévue pour la rencontre, au moins 15 minutes avant l'heure prévue pour le début de la rencontre.
- 3.4.3.3 Les matchs doivent se dérouler sur deux tables au moins. Le RT peut accorder des exceptions, la demande doit être formulée avant le 1er juillet.

3.5 Protêt

3.5.1 Si une équipe conteste la régularité d'une rencontre, le capitaine de l'équipe doit signer les 4 exemplaires après y avoir déposé la mention « protêt ».

3.6 Forfait

- 3.6.1 Le forfait est prononcé dans les cas suivants :
 - a) si une équipe ne se présente pas au local au moins 15 minutes après l'heure prévue pour le début de la rencontre.
 - b) si un club a obtenu le renvoi de la rencontre au moyen de fausses indications.
 - si un ou plusieurs joueurs non qualifiés prennent part à la rencontre, pour autant que le fait ait été constaté dans les 30 jours.
 - d) une équipe est reléguée à la fin de saison, à titre punitif et en même temps que le dernier du classement :
 - si elle totalise plus de deux défaites par forfait pour cause d'absence ; elle est néanmoins tenue de disputer le championnat jusqu'à la fin.
 - si elle ne participe pas au dernier match ou aux finales du championnat par équipe après le délai de retrait soit 3 jours après la date limite de fin du championnat figurant dans le calendrier ANJTT, conformément à l'art. 510.10.4 RSS.
- 3.6.2 Le forfait entraîne la perte du match par 0-10 pour le championnat par équipe et 0-3 pour la coupe ANJTT, ainsi que le paiement de l'amende prévue au RF.

3.7 Arrangements illicites

- 3.7.1 Tout arrangement illicite entre clubs (notamment feuille remplie sans que la rencontre n'ait été jouée) sera sanctionné comme suit :
 - a) amende prévue au RF
 - b) rencontre perdue par les 2 équipes (résultat 0-0)
 - c) en cas de récidive, le RT prononcera immédiatement la relégation du ou des clubs fautifs.

4. Championnat par équipe des ligues

4.1 Généralités

4.1.1 Répartition ligues et groupes

Le championnat par équipes est organisé en séries Dames, Messieurs et par classes d'âge. En principe, le championnat par équipe Messieurs et Dames des ligues comprend :

- a) 1ère ligue : 1 groupe de 10 équipes b) 2è ligue : 2 groupes de 10 équipes
- c) 3è ligue : 4 groupes de 8 équipes
- d) 4è ligue : au maximum 8 groupes avec un maximum de 8 équipes
- 4.1.2 Une dérogation provisoire est de la compétence du RT.
- 4.1.3 Chaque club doit participer avec au moins une équipe au championnat par équipe, dans une série mentionnée à l'art. 4.1.1.
- 4.1.4 Le championnat des ligues se dispute par équipe de trois joueurs.
- 4.1.5 Le club recevant est responsable du bon déroulement de la compétition; le matériel sera conforme aux règlements en vigueur et les conditions de jeu les plus favorables (tables, filet, balles, éclairage, sol, etc.).

4.2 Groupes et horaires

- 4.2.1 La composition des groupes relève de la compétence exclusive du RT (approuvée par l'AT).
- 4.2.2 Dans un groupe, les équipes se rencontrent en matchs aller et retour.
- 4.2.3 Dans les ligues 1 à 3 du championnat Messieurs, un club ne peut pas avoir plus de deux équipes par groupe.
- 4.2.4 Dans un groupe, les équipes d'un même club doivent se rencontrer au 1er tour des matchs aller et retour.
 - S'il y a plus de 2 équipes du même club dans un groupe, cet article s'applique par analogie.
- 4.2.5 Les matchs doivent se disputer du lundi au vendredi et le début de la rencontre doit être fixé entre 19h30 et 20h15. Selon entente entre les 2 équipes, la rencontre peut se dérouler le weekend

4.3 Promotions

- 4.3.1 À la fin du championnat, un classement est établi sur la base des points acquis. En cas d'égalité de points à l'intérieur d'un groupe entre des équipes concernées par la promotion, les rencontres directes des tours aller et retour comptent pour départager les équipes.
- 4.3.2 Les promotions sont réglées de manière identique pour les ligues 2 à 4.
- 4.3.3 Les promotions de 1ère ligue en LNC Messieurs ou en LNB Dames sont régies par le RSS.
- 4.3.4 Les premiers de chaque groupe (ligue 2 à 4) sont promus automatiquement.
- 4.3.5 Si une équipe ayant droit à participer aux finales de promotion renonce à y participer, elle doit en aviser par écrit le RT au plus tard 3 jours après la date limite de fin du championnat. Elle sera remplacée par le suivant du classement du groupe.
- 4.3.6 Si nécessaire, le RT détermine le besoin de promu(s) supplémentaire(s) et organise lors des finales une poule de promotion avec les deuxièmes de groupe ou les viennent-ensuite, en cas de renoncement des équipes avant droit.
- 4.3.7 Les finales ANJTT se déroulent deux semaines après le déroulement des finales de promotions STT L1 vers LNC.

4.4 Relégations / Retraits

- 4.4.1 À la fin du championnat, un classement est établi sur la base des points. En cas d'égalité de points à l'intérieur d'un groupe entre des équipes concernées par la relégation, les rencontres directes des tours aller et retour comptent pour départager les équipes.
 - a) En ligues 1 et 2, les deux derniers de chaque groupe sont relégués ;
 - b) En ligue 3, les derniers de chaque groupe sont relégués.
- 4.4.2 Des rencontres contre la relégation sont organisées pour départager les avant-derniers de chaque groupe en cas de relégations supplémentaires, afin de satisfaire l'art. 4.1.1. du présent règlement
 - Les relégations sont réglées de manière identique pour les ligues 1 à 3.
 - a) Un match de barrage est organisé pour la 2è ligue ;
 - b) Une poule est organisée pour la 3è ligue. L'équipe classée dernière est reléguée.

4.4.3 La demande de relégation volontaire, de retrait d'équipe ou de refus de promotion doit être annoncée par écrit ou par mail au RT en la fin de championnat (date communiquée au début du championnat) et le dernier week-end précédent les finales ANJTT : l'équipe reléguée, retirée ou ayant fait part de son refus de promotion est automatiquement remplacée par l'équipe suivante ayant droit à la promotion.

4.5 Dispositions spéciales

- 4.5.1 Pour chaque ligue, un titre de champion ANJTT est décerné et récompensé d'un diplôme.
- 4.5.2 La relégation d'une équipe ANJTT de LNC provoque une relégation supplémentaire pour chaoue ligue.
- 4.5.3 La promotion d'une équipe ANJTT en LNC provoque une promotion supplémentaire pour chaque ligue.
- 4.5.4 Si pour une ligue, il y a simultanément une promotion supplémentaire et une relégation supplémentaire, leurs effets s'annulent.

5. Dispositions spéciales pour les catégories d'âges (cf. art. 33 ss RSS)

5.1 Calendrier

- 5.1.1 Les séries juniors, cadets et benjamins bénéficient d'un statut particulier : l'inscription des équipes et l'établissement du calendrier peuvent être différés. La commission jeunesse informe lors de l'AT les clubs des dispositions pour la saison à venir.
- 5.1.2 En principe, toutes les catégories d'âge jouent le week-end.

5.2 Groupes

5.2.1 Tant qu'il ne sera pas possible de faire plus de 3 groupes de 6 équipes dans une catégorie, le championnat par équipes de cette catégorie ne se dispute pas sous forme de ligues, mais sous forme de groupes non hiérarchisés et dont les vainqueurs s'affrontent pour le titre ANJTT et la participation aux finales de STT.

5.3 Championnat jeunesse

- 5.3.1 Le championnat jeunesse se déroule en <u>deux phases</u>. La première phase prend la forme d'un championnat individuel en groupes sur trois journées. La seconde phase réunit les quatre meilleures équipes de chaque catégorie pour la qualification des championnats Suisse jeunesse par équipe.
- 5.3.2 Les <u>inscriptions</u> pour le premier tour doivent être fournies dans les délais. La feuille d'inscription sera donnée lors de l'assemblée technique ANJTT pour la saison suivante. Des inscriptions entre chaque tour sont possibles, à condition que cela soit fait dans les délais donnés. Dans ce cas, le nouvel inscrit intégrera le dernier groupe.

5.3.3 Championnat individuel

5.3.3.1 a) Premier tour :

Les groupes sont constitués de 6 joueurs ou plus (selon le nombre d'inscrits global). Les groupes sont formés lors du premier tour en fonction des classements des joueurs inscrits. En cas de classements similaires, une attention particulière sera portée sur la provenance des joueurs pour ne pas favoriser/défavoriser un club dans l'optique des finales par équipe.

b) Deuxième et troisième tours;

Les groupes seront formés en fonction des promotions/relégations (cf. art. 5.3.3.4).

- 5.3.3.2 Tous les joueurs d'un groupe s'affrontent en 3 sets gagnants. Si deux joueurs ou plus d'un même club sont dans le même groupe, ceux-ci doivent s'affronter dès la/les première/s partie/s.
- 5.3.3.3 Le <u>classement</u> prend d'abord en compte le nombre de victoires. En cas d'égalité entre 2 joueurs ou plus, on calcule le "set average" **général** (on divise le nombre de sets remportés lors de **toutes** les parties par le nombre de sets perdus lors de **toutes** les parties et on regarde le coefficient). En cas d'égalité, on calcule le "point average" **général**. S'il y a toujours égalité, un tirage au sort est effectué.
- 5.3.3.4 a) <u>Promotion / Relégation</u> dans les groupes sans absent(s): Les deux premiers sont promus et les deux derniers sont relégués.

b) Promotion / relégation dans les groupes avec absents :

Un absent sera directement relégué. Si un seul absent, une relégation en moins chez les présents. Si deux absents, aucune relégation chez les présents. Si plus de deux absences, une augmentation de promus dans le groupe d'en-dessous.

5.3.3.5 a) Absents excusés pour manifestation STT;

Si un joueur ne peut pas venir à cause d'un match de LN, un camp avec les cadres nationaux, une compétition internationale ou autres manifestations STT, il sera dernier de son groupe mais ne sera pas relégué. Par conséquent, deux joueurs présents seront relégués.

b) Absents excusés:

Les joueurs ayant prévenu au moins 5 jours avant le tour concerné seront considérés comme absents excusés. Les joueurs n'ayant pas prévenu dans les délais devront fournir, par le biais de leur entraîneur, une excuse écrite (les excuses orales ne sont pas admises) acceptables (certificat médical, mot des parents pour divers soucis...) le jour du tour concerné pour être considérés comme joueurs absents excusés. Le joueur absent excusé sera relégué d'un groupe. c) Absents non excusés :

Le joueur absent non excusé est celui qui ne remplit pas les conditions 3.5.2. Le joueur absent non excusé sera relégué de deux groupes, ce qui implique une promotion supplémentaire deux groupes en dessous. Si un joueur absent non excusé réitère, il sera exclu.

- 5.3.3.6 Le club devra payer une amende (selon RF) pour chaque absence, excusée ou non.
- 5.3.3.7 a) Classement pour chaque tour :

Le premier du groupe 1 a 1 point, le deuxième 2 points etc. Si le groupe 1 est composé de 6 joueurs, le premier du groupe 2 à 7 points, le deuxième du groupe 2 a 8 points, etc. Le joueur absent excusé suivra les présents dans le classement du groupe. Le/s joueur/s absent/s non excusé/s récoltera/ont les points du dernier de son/leur groupe.

b) Classement général :

Le classement général est le cumul des trois tours. Le joueur ayant le plus petit total de points sera premier et le classement suivra ainsi. Un joueur ayant intégré le championnat jeunesse après le premier tour récoltera les points du dernier du dernier groupe pour les tours où il n'a pas joué. Un joueur exclu quittera le classement général.

- 5.3.4 Finales par équipe
- 5.3.4.1 Les 4 meilleures équipes dans chaque catégorie sont qualifiées pour les finales par équipe.

 Toutes les équipes s'affrontent. L'ordre des matchs se fera en fonction du classement des équipes. La première équipe qui remporte 6 parties (selon l'ordre de la feuille de match) gagne.

 Une victoire ramène 2 points et un match nul 1 point. En cas d'égalité entre deux équipes à la fin de toutes les parties, la confrontation directe fait foi. En cas d'égalité entre plus de deux équipes, les confrontations particulières font foi (en cas de doute, le RSS fait toujours foi !).
- 5.3.4.2 Pour le classement des équipes, on prend les 3 meilleurs du club dans le classement général individuel, on additionne leurs classements et les quatre plus petits totaux sont qualifiés pour les finales par équipe. Si deux clubs totalisent le même total, le club ayant le meilleur classé sera devant.
- 5.3.4.3 Seuls les joueurs se retrouvant dans le classement individuel général peuvent jouer les finales par équipe.
- 5.3.4.4 Le champion régional est qualifié d'office pour les championnats Suisse jeunesse par équipe. Possibilité pour les suivants de jouer s'ils sont dans les quatre meilleurs « viennent ensuite » nationaux.

6. Coupe ANJTT

- 6.1 Système de ieu
- 6.1.1 La coupe se joue selon le mode de l'élimination directe : une équipe vaincue est éliminée.
- 6.1.2 Les équipes se composent de 2 joueurs. Les titulaires sont inscrits nominativement jusqu'au 1er juin. La somme des classements de ces 2 joueurs détermine la force de l'équipe.
- 6.1.3 Tout joueur peut remplacer un titulaire aux conditions suivantes :
 - le joueur remplaçant a un classement inférieur ou égal à celui du titulaire

- un joueur ne peut remplacer dans une équipe de coupe s'il est déjà titulaire d'une autre équipe de coupe
- le joueur devient titulaire dans l'équipe pour laquelle il a effectué un remplacement.
- 6.1.4 La rencontre se joue en 4 simples et 1 double, dans l'ordre obligatoire suivant :
 - 1. A-A
 - 2. B-Y
 - 3. Double A/B Double X/Y
 - 4. B-X
 - 5. A-Y

Tous les matches sont comptabilisés, l'équipe victorieuse est celle qui totalise 3 victoires.

6.2 Organisation

- 6.2.1 La compétition comprend les tours préliminaires, les 1/8, les 1/4, les 1/2 finales et la finale.
- 6.2.2 À l'exception de la finale, l'équipe la plus faible joue à domicile. En cas d'égalité de points entre deux équipes, le lieu du match est tiré au sort par le RT.
- 6.2.3 Chapeaux
- 6.2.3.1 La force de chaque équipe détermine l'appartenance à un chapeau : les 8 meilleures équipes sont placées dans le chapeau A, les 16 suivantes dans le chapeau B, les 32 suivantes dans le chapeau C et ainsi de suite.
- En cas d'égalité de points, le tirage au sort tranche.
- 6.2.3.2 L'appartenance à un chapeau détermine le tour dans lequel une équipe entre en jeu.
- 6.2.3.3 Les équipes du chapeau A n'entrent en jeu que lorsqu'il ne reste plus que 16 équipes en lice parmi celles des chapeaux inférieurs et ainsi de suite, sous réserve de 6.2.4.2.
- 6.2.3.4 Dès que les équipes du chapeau A entrent en lice, les tours sont appelés 1/8, 1/4, 1/2 finales et finale; au préalable on parle de tours préliminaires.
- 6.2.4 Avant-tour
- 6.2.4.1 Lorsque le chapeau le plus faible est incomplet, un avant-tour est organisé.
- 6.2.4.2 Lorsque le nombre d'équipes du chapeau le plus faible est inférieur ou égal au nombre d'équipes du chapeau directement supérieur, on extrait de celui-ci, par tirage au sort, un nombre d'équipes correspondant. Les équipes ainsi désignées, provenant des 2 chapeaux les plus faibles, jouent l'avant-tour, tandis que les autres sont directement qualifiées pour le 1er tour.
 - Lorsque le nombre d'équipes du chapeau le plus faible est supérieur au nombre d'équipes du chapeau directement supérieur, on extrait de celui-là, par tirage au sort, un nombre d'équipes équivalent à deux fois la différence du nombre d'équipes des deux chapeaux. Les équipes ainsi désignées, provenant du chapeau le plus faible, jouent l'avant-tour, tandis que les autres sont directement qualifiées pour le 1er tour.
- 6.2.5 Si un match n'est pas joué dans les délais impartis par le calendrier, l'OC décide du résultat après consultation des deux parties. L'équipe citée en 1^{er} reçoit, elle est responsable de l'organisation complète de la rencontre. Elle doit proposer par téléphone deux dates pour la rencontre. Si une entente ne peut pas être obtenue, le dernier jour d'entraînement de la période prescrite est considéré comme date officielle.
- 6.2.6 En cas de collision de date, le match de coupe ANJTT est prioritaire sur le match de championnat.

6.3 Récompense

6.3.1 Le gagnant de la coupe reçoit un diplôme de l'ANJTT, ainsi que le challenge de la coupe ANJTT qui fait l'objet d'un règlement séparé.

7. Compétitions individuelles (cf. art. 22 ss et 24 ss RSS)

7.1 Championnats individuels

- 7.1.1 L'ANJTT désigne lors de l'AT :
 - un club responsable de l'organisation des championnats individuels ANJTT
 - un club responsable de l'organisation des championnats individuels Neuchâtelois

- un club responsable de l'organisation des championnats individuels Jurassiens
- 7.1.2 Les championnats individuels ANJTT sont organisés à une date réservée par STT.
- 7.1.3 En début de saison, le RT et les JA décident des séries organisées.
- 7.1.4 L'ANJTT décerne à chaque vainqueur de série les titres de champion ANJTT, Neuchâtelois, Jurassien.
- 7.1.5 À l'occasion de ces championnats, divers challenges peuvent être mis en jeu (cf. règlements annexes).

7.2 Tournois

- 7.2.1 Les tournois interrégionaux, nationaux et internationaux sont soumis à l'autorisation de la DT STT, les articles 20 ss du RSS sont applicables.
- 7.2.2 Toute manifestation dépassant le caractère de rencontre amicale et à laquelle prennent part un(e) ou plusieurs joueurs (équipes) de l'ANJTT doit être déclarée au RT avant le 1er juin.

7.3 Tournois de classement

7.3.1 L'ANJTT organise des tournois de classement qui font l'objet d'un règlement séparé.

8. Dispositions finales

8.1 Règles complétives

Pour les cas non prévus par le présent règlement, le RSS est applicable. Si ce dernier ne contient aucune règle pour le cas d'espèce, le RT est compétent et tranche.

8.2 Entrée en vigueur

- 8.2.1 Le présent règlement entre en vigueur dès la saison sportive qui suit son adoption par l'AT.
- 8.2.2 Le DIR est chargé de sa diffusion, le RT de son application.
- 8.2.3 Le présent règlement abroge tout autre règlement sportif de l'ANJTT.

Règlement modifié et adopté par la majorité des délégués lors de l'AT du 24.06.2013 à Peseux.

	Règlement financier ANJTT 2012/2013	en faveur de; à charge de		
	3	ANJTT	STT	Club
1.0	Cotisations annuelles			
1.1	Cotisation de base par club:			
	- jusqu'à 10 joueurs ayant une licence valable	60	300	360
	- jusqu'à 20 joueurs ayant une licence valable	80	400	480
	- jusqu'à 30 joueurs ayant une licence valable	100	500	600
	- et ainsi de suite			
	Echéance pour la détermination de la cotisation de base: 15 novembre !			
1.1.1	Réduction pour clubs assurant entraînement dirigé selon RS STT art. 40.3			40%
1.1.2	Frais d'admission pour nouveau club		20	20
1.2	Cotisation par joueur licencié:			
1.2.1	Catégorie A : Elite/O40/O50/O60/O70	25	135	160
1.2.2	Catégorie B : U11/U13/U15/U18	23	87	110
	Première! licence offerte par l'ANJTT aux nouveaux joueurs U11, U13 et U15			
1.2.3	Participation internet	100		100
2.0	Tarifs d'inscription/Taxes de retrait (équipes)			
2.1	1ère, 2ème, 3ème, 4ème ligue, par équipe	40		40
2.2	Dames,O40, O50, O60, O70, par équipe	30		30
2.3	Jeunesse, par joueur	15		15
2.4	Coupe ANJTT, par équipe	20	0.5	20
2.5	Coupe Suisse, par équipe	15	25	40
2.6	Ligue Nationale A, par équipe	35	480	515
2.6.1	Ligue Nationale B et C, par équipe	35	360	395
2.7	Tournoi de classement ANJTT, par joueur	8		8
2.8	Retrait d'une équipe avant date fixée officiellement pour début championnat	20		20 100
2.9 2.10	Retrait d'une équipe en cours de compétition	100 300		300
	Retrait d'une équipe après date limite de retrait pour finales de promotions	300	500	500
2.11	Retrait d'une équipe de Coupe Suisse		500	300
3.0	Protêts			
3.1	Protêt adressé à l'AR	50		50
3.1	I Total autesse a IAIX	30		00
4.0	Recours			
4.1	Recours adressé à l'AR	50		50
5.0	Amendes			
5.1	Non-participation à une AGD(e), AT ou réunion des présidents de l'AR	100		100
5.1.1	Non-présence à l'appel d'une des assemblées mentionnées à l'art. 5.1	50		50
5.1.2	Non-présence au contre-appel d'une des ass. mentionnées à l'art. 5.1	50		50
5.3	Envoi tardif de documents demandés	20		20
5.4	Forfaits par équipe :			
5.4.1	1er forfait	50		50
5.4.2	2ème forfait	75		75
5.4.3	3ème forfait (et suivants)	100		100
5.5	Arrangement illicite, par équipe	100		100
5.6	Exclusion d'une équipe en cours de compétition	50		50
5.7	Feuille de match fausse ou incomplète	5		5
5.8	Match reporté hors des délais, selon RS 3.1.3.1	10		10

5.9	Abandon suy fanlos ANUTT calan DS 4.2.4	100 l		400
5.10	Abandon aux finales ANJTT, selon RS 4.2.4 Clubs de plus de 15 joueurs titulaires d'un passeport de jeu	100		100
3.10	(U11/U13/U15/U18 exceptés) et n'ayant pas 1 arbitre ou juge-arbitre, ou 30			
	joueurs n'ayant pas 2 arbitres ou juges-arbitres. Club de LN n'ayant pas de			
	JA supplémentaire			
5.10.1	**	125	125	250
5.10.2	, ,	75	75	150
5.11	Non-présentation du passeport de jeu à une manifestation officielle	5		5
5.12	Abandon injustifié d'un joueur lors d'une manifestation par équipe ou indiv.	10		10
5.13	Participation d'un joueur non-qualifié (champ. par équipe ou coupe ANJTT)	20		20
5.14	Manifestations:			
5.14.1		1'500		1'500
5.14.2	·	1'000		1'000
	Non-organisation des championnats Neuchâtelois et Jurassiens	500		500
5.14.4	-	250		250
5.15	Absence non justifiée d'un joueur à une étape du championnat jeunesse	5		5
6.0	Championnats individuels ANJTT, Romands, Neuchâtelois,			
	Jurassien et tournois régionaux (individuels et par équipe)			
6.1	Tarifs maximum pour inscription aux tournois nationaux et interrégionaux			
	(Romands) (selon RFF, art. 11.4)			
6.1.1	Taxe par joueur/joueuse à reverser à STT		4.00	4.00
6.2	Tarifs maximum pour inscription aux tournois régionaux (individuels et par			
	équipe) (selon RFF, art. 11.5)			
6.2.1	Taxe par joueur/joueuse à reverser à l'ANJTT	4.00		4.00
6.3	Les frais du JA et A pour les championnats individuels, ANJTT, Romands,			
	Neuchâtelois et Jurassien sout à la charge de l'ANJTT (selon RFF art. 7.3,			
	7.4, 7.5) LA décision de convoquer un JA et A incombe au responsable			
	des arbitres de l'ANJTT			
6.4	L'organisateur verse à l'ANJTT:			
	- par participant (carte de tournoi STT)	4.00		4.00
	- participation aux frais de médailles			
	- championnats ANJTT et Romands: 50% des inscriptions (cartes de tournoi			
	déduites)			
	- championnats Neuchâtelois et Jurassiens: 30% des inscriptions (cartes			
	de tournoi déduites)			
6.5	Sur présentation de la facture acquittée, l'ANJTT verse à l'organisateur 50%			
	des frais de salle (max. Fr 500 par manifestation de 2 jours ou Fr 300 par			
	manifestation d'un jour)			
6.6	Aucune indemnité pour frais de transport de table ou d'autre matériel			
6.7	Frais pour tableaux de tournoi et feuilles de match à charge de l'organisateur			
7.0	Prix du matériel			
7.1	Feuilles de match, par feuille	1.00		1.00
7.2	Cartes de tournoi, par carte	1.75	1.75	3.50
	* 1			
7.3	Autocollants ANJTT, par pièce	2.50		2.50
	* 1			2.50 6.00 16

8.0	Indemnités pour frais			
8.1	Séances de commissions:			
8.1.1	- par journée	100		
8.1.2	- par 1/2 journée ou soirée	50		
8.2	Frais de déplacement:			
8.2.1	- indemnisation véhicule privé, par km	0.50		
	- ou billet de train (2ème classe, aller-retour)			
8.3	Indemnisation pour l'organisation d'une manifestation nationale ou internat.	1'000		1'000
8.4	(Stiga) School Trophy	2'500		2'500
	L'indemnité est répartie entre les organisateurs proportionnellement au			
	nombre de participants. La liste des participants doit être soumise au			
	responsable du School Trophy avant le 30 juin.			
8.5	Indemnisation pour arbitrage au sein de l'ANJTT (Ligue nationale):			
	La décision de convoquer des arbitres incombe au responsable des arbitres			
	de l'ANJTT.			
	- 1er arbitre	12.50		12.50
	- 2ème arbitre	12.50		12.50
	- Frais de déplacement (voir 8.2)	50%		50%
9.0	Délai de paiement		, i	
9.1	30 jours après la date de facturation, perception d'une surtaxe de	5%		5%

Tout ce qui figure en italique est à la charge de ...

Sous réserve des modifications proposées à l'AGDa 2013

Notes

		Calendrier de l'ANJTT Salson 2013-14	
Date	Cat.	Manifestation	Lieu
01/07/2012		Début de saison	1
31/07/2012		Délai demande pour évoluer en équipe dame d'un autre club	1
17/08/2013	J+NL+E	Tournoi de la piscine de Moutier	Piscine, Moutier
30/08/2013		Braderie (30, 31.08 et 01.09.2013)	La Chaux-de-Fonds
31/08/2013	J	Sélection du cadre ANJTT	Bellevue, La Chaux-de-Fonds
02/09/2013		Début du championnat par équipe	1
05/09/2013		Chant du Gros (05, 06 et 07,09,2013)	Tramelan
16/09/2012		Lundi du Jeûne fédéral	/
18/09/2013		Ass. Générale des Délégués d'automne (AGDa) de l' ANJTT	Omega, Bienne
27/09/2013		Fête des Vendanges (27, 28 et 29.09.13)	Neuchâtel
28/09/2013		Ass. Générale des Délégués d'automne (AGDa) de STT	Ittigen
28/09/2013	J	1. tour du Championnat Jeunesse	Bellevue, La Chaux-de-Fonds
05/10/2013			
	LLCLE	Vac. d'automne NE et JU (05-22.10.13), BE (21.09-13.10.13)	
		Champ. indiv. JU, Juniors, Seniors et séries E, D, C, B, A	Delémont
27/10/2013	J	2. tour du Championnat Jeunesse	Delémont
23/11/2013	J+S	Ch. indiv. ANJTT, Juniors et seniors (Dernier WE Nov.)	Coffrane/Cortaillod
24/11/2013	J+E	Championnat individuel ANJTT, séries E, D, C, B, A	Coffrane/Cortaillod
01/12/2013	(J)	Qualification TC Jeunesse STT	??????
15/12/2013		Calcul des classements de mi-saison	/
21/12/2013		Vac. de Noël NE, BE (21.12-05.01.14), JU (23.12-03.01.14)	/
18/01/2014	E	Tournoi de Brugg	Brugg
19/01/2014	J+S+E	Tournoi de Brugg	Brugg
25/01/2014	J	tour du Championnat Jeunesse, Bellevue	Bellevue, La Chaux-de-Fonds
07/02/2014		Swiss Table Tennis Open (STOL)	Vallée de la Jeunesse, Lausanne
08/02/2014		Swiss Table Tennis Open (STOL)	Vallée de la Jeunesse, Lausanne
09/02/2014		Swiss Table Tennis Open (STOL)	Vallée de la Jeunesse, Lausanne
12/02/2014		Assemblée des Délégués de printemps (ADp) de l' ANJTT	7777777
14/02/2014		St-Valentin - Fête des amoureux	
15/02/2014	J+S	Championnat Individuel NE, juniors et seniors	Le Landeron/Peseux, C2T, Le
16/02/2014	J+E	Championnat individuel NE, séries E, D, C, B, A	Landeron
16/02/2013		Cours de préparation de Moniteur J+S (STT D)	St-Imier
22/02/2014		Semaine 'blanche' NE 22.02-02.03.14), BE (??), JU (08-16.02.14)	/
01/03/2014		Assemblée des Délégués de printemps (ADp) de STT	22222
01/03/2014	(E)	Championnat Suisse individuel élite	22222
02/03/2014	(E)	Championnat Suisse individuel élite	2222
15/03/2014	(J)	Finale ANJTT du Championnat Jeunesse par équipe	à définir
29/03/2014		Championnat Suisse Jeunesse individuel, U11, U13	Landeron/ Peseux/ Cortaillod/ La
30/03/2014	(J)	Championnat Suisse Jeunesse individuel, U15, U18	Chaux-de-Fonds, C2T (Le
	(J)		Landense
31/03/2014		Délai pour délivrer des licences	/
05/04/2014		Vacances de Pâques (NE 05.04-21.04.14), BE et JU (?)	/
06/04/2014		Module de perfectionnement J+S	St-Imier
07/04/2014		Formation de base de Moniteur J+S (STT C) 7 au 12.04.14	St-Imier
08/04/2014	NL	School Trophy NE, éliminatoire régional du littoral	La Riveraine, Neuchâtel
09/04/2014	NL	School Trophy NE, éliminatoire régional du littoral	La Riveraine, Neuchâtel
09/04/2014	NL	School Trophy NE, élimi. des montagnes neuchâteloises	Bellevue, La Chaux-de-Fonds
10/04/2014	(NL)	School Trophy NE, finale cantonale, Neuchâtel	Bellevue, La Chaux-de-Fonds
26/04/2014	J+E	Championnat Romand, séries C, B, A	???
27/04/2014	J+S	Championnat Romand, juniors et seniors, série E, D	???
27/04/2014	(E)	Fin du championnat ANJTT par équipe	1
30/04/2014		Délai retrait d'une équipe promue (3 jours après fin champ.)	/
01/05/2014		Fête du travail	1
	J+E	Tournoi de classement de l'ANJTT	Bellevue, La Chaux-de-Fonds
10/05/2014	(E)	Finales de promotion 1ère-LNC	STT, ????
11/05/2014	(E)	Finales de promotion 1ère-LNC	STT, ????
17/05/2014	(J)	Jeux de Genève (17 et 18.05.2014)	Genève

25/05/2014	(J)	Championnat Suisse Jeunesse par équipe, finales	7777
29/05/2014		Ascension (29.05-01.06.14)	1
16/05/2013		Relégation volontaire (Dès la fin du championnat)	1
31/05/2014		Calcul des nouveaux classements	1
19/05/2013	(E)	Finales ANJTT pour les titres + Finale Coupe ANJTT	Bellevue, La Chaux-de-Fonds
01/06/2014	(NL)	Finales Suisse du School Trophy	Düddinggen, FR
05/06/2013		Inscription des clubs ANJTT pour le prochain championnat	1
07/06/2014		Pentecôte (7-9.06.14)	1
25/06/2014		Assemblée Technique (AT) de l'ANJTT	Omega, Bienne
30/06/2014		Délai de transfert	1
05/07/2014		Vacances d'été (NE 05.07-17.08.14)	1
Cet agenda	est acti	NL = Non licencié, () = selon sélection, J = Juniors, E = Elite, ualisé tout au long de la saison, il est en haut à gauche du site	